

le Bulletin de



Saint-Gence

www.saint-gence.fr

2023-1 - avril 2023



Assainissement et enfouissement des réseaux au Theil



Réhabilitation de la déchetterie



Construction du Pôle Enfance Intercommunal par le SIEPEA



Le Moulin de Chevillou

RESTAURANT

87510 Saint-Gence
www.chevillou.com

 @chevillou

05.55.75.86.13



Boulangerie Pâtisserie

1 rue de l'Ancienne Ecole 87510 Saint-Gence
 Tel 05.55.31.33.45



Créations sur commandes (pièces montées, gâteaux d'anniversaires, gâteau avec photo personnalisée,...)



LES MAISONS D'ELLE

Un agent immobilier proche de vous

SOPHIE DOUSSON

4, place Yves Lenfant
 87510 SAINT-GENCE

05.55.70.38.15

lesmaisonsdelle@orange.fr

www.lesmaisonsdelle.com

MERIGOT
 POMPES FUNEBRES MARBRIER

Une famille au service des familles



Maisons funéraires

**NIEUL - JAVERDAT - SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE -
 MEZIERES SUR ISSOIRE - ORAROUR SUR GLANE**

Organisation complète des obsèques - Transport de corps avant et après mise en bière toutes distances - Contrats obsèques - Monuments funéraires - Lavage de caveaux - Gravures - Photos - Articles Funéraires - Fleurs naturelles et artificielles

Couzeix : 05 55 35 87 68

Oradour sur Glane : 05 55 03 19 19

Nieul : 05 55 75 61 46

Mézières sur Issoire : 05 55 68 39 96

Javerdat : 05 55 03 13 25

St-Priest-sous-Aixe : 05 55 03 19 19

7/7 - 24h/24h

05 55 03 19 19

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 5
Séance du Conseil municipal du 18 février 2023	p 6
Compte rendu des commissions	p 6
Séance du Conseil municipal du 7 avril 2023	p 12
Compte rendu des commissions	p 12
Budget 2023	p 15
Le CCAS	p 17
Rapport d'activité 2022 du SIEPEA	p 18
Malices et chocolat	p 26
Infos saint-geñoises	p 28
Infos générales	p 32
Agenda saint-geñois	p 37
Coup de projecteur : Bravo à nos jeunes champions	p 38
Les associations de Saint-Gence	p 40
Le Gym Clib	p 40
L'Ecole de Foot de la Glane	p 40
Saint-Gence Basket Club	p 41
En K'Danse	p 43
ESSAGE, club de tennis de table	p 44
TONIC SENIORS	p 45
Bulletin d'inscription Rndonnée Gourmande	p 46
Les Mil'Pat	p 47
la FNACA	p 48
la FNATH	p 49
la Chêne	p 50
Lous Réjauvits de Saint-Gence	p 51
l'Association Mémoire de Nieul et Alentours en Limousin	p 52
Pro-Artis	p 53
Verneuil StGence Handball Club	p 54
SGAPE	p 55
Saint-Gence Athlé	p 56
La VINIGAST	p 57
Numéros de téléphone utiles	p 63

Coiffure sur Mesure



Coiffeuses Professionnelles

05 55 08 01 80

3, place Yves Lenfant
87510 Saint-Gence

SARL LOUIS ERIC

Ostréiculteur, poissonnier, carcinoculteur

Du producteur au consommateur
venez nous retrouver tous les mercredis matin,
sur votre marché de Saint-Gence.

Les créations d'Ysabel

Retouches Couture Créations

26 rue des Charriers
87510 ST GENCE
lescreationsdysa@gmail.com



06 15 62 54 64



RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES

Félix-Hubert ABLANA

4, rue Jean Giraudoux - 87510 Saint-Gence

05 55 08 14 02

VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION

Le mot du Maire

Un mot sur l'actualité nationale de ces derniers jours !

Comment ne pas évoquer la loi sur la réforme des retraites qui vient d'être adoptée et promulguée il y a quelques jours ? Alors même qu'une très grande majorité de français sont résolument contre ?

Comment ne pas penser que cette réforme qui n'est pas indispensable aux dires de spécialistes, qui n'est pas juste puisqu'elle pénalise tous les salariés, qui n'est pas démocratique puisque pas votée par l'Assemblée Nationale est une mesure en partie, motivée par les exigences européennes limitant les déficits budgétaires. Et n'y a-t-il pas une posture du Président de la République qui s'est obstiné et souhaite maintenant « passer à la suite » ?

A titre personnel, je préférerais que la France pèse de tout son poids pour réformer le marché européen de l'électricité et revenir à un calcul du prix du KiloWatt/Heure lié au coût de production de nos centrales électriques !

Le budget 2023 a été discuté et voté par votre conseil municipal le 7 avril.

Malgré les hausses de dépenses qui vont nous impacter fortement, en particulier l'électricité dont le coût va passer de 31 000 euros en 2022 à vraisemblablement 90 000 euros en 2023, malgré le contexte national inflationniste, le conseil a pris la décision de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour ne pas pénaliser encore plus les habitants de Saint-Gence.

Mais comme vous le constaterez, ce budget n'est pas un budget d'austérité, la bonne gestion de nos finances communales permet à la commune de disposer de moyens pour continuer à investir. Nous allons travailler à la rénovation de notre éclairage public, un effort sera fait sur l'entretien de nos bâtiments communaux et nous avons le projet de mise en valeur de notre patrimoine historique en utilisant les techniques de réalité virtuelle. Une réflexion sur l'urbanisation à moyen terme de notre commune sera menée et les habitants y seront naturellement associés.

A Saint-Gence, nous poursuivons les investissements au service des habitants.

Trois chantiers concernant d'importants travaux ont démarré ou sont en cours sur le territoire communal. Preuve, s'il en fallait que l'intercommunalité permet en se groupant, d'être efficace au service des habitants. Ces travaux illustrent le rôle majeur que jouent les intercommunalités sur nos territoires, que ce soit la Communauté Urbaine Limoges Métropole ou le Syndicat Intercommunal pour l'Enfance, la Petite Enfance et l'Adolescence (Nieul, Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac).

Les travaux de construction du Pôle Enfance Intercommunal qui regroupera le Multi Accueil, l'Accueil de Loisirs, le Relais Petite Enfance ont débuté en février 2023. Ce bâtiment de 1600m² devrait être opérationnel en septembre 2024. La maîtrise d'oeuvre est assurée par le SIEPEA (Nieul, Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac), son financement est porté par le SIEPEA avec des aides de l'Etat, de la CAF et du département de la Haute-Vienne.

Au village du Theil, les travaux de réalisation d'un d'assainissement collectif se poursuivent avec l'enfouissement de tous les réseaux aériens puis la réfection de l'éclairage public. Ces travaux associent la Communauté urbaine Limoges Métropole, la commune de Saint-Gence, le SEHV et Orange pour un total investi de l'ordre de 1.7 million d'euros.

La déchetterie communautaire fait peau neuve et va être totalement reconstruite pour offrir un meilleur service aux habitants du territoire. Ces travaux sont réalisés sous l'égide de Limoges Métropole et devraient se terminer en fin d'année 2023 pour un coût de l'ordre de 950 000 euros.

Serge Roux, maire de Saint-Gence

Conseil municipal du 3 mars 2023

Présents : M. Serge ROUX, Mme Véronique BARINOTTO, Mme Cécile FOUGERAS, M. Jean-Luc DUFOUR, M. Jean-Pierre FLOC'H, M. Lionel GUILLOT, Mme Marie-Laure CHARLEUX, Mme Floriane CLOUX, Mme Marie-Claire DUPIC, Mme Catherine GUILHEM, Mme Sylvie LAVALLADE, Mme Sylvie REFANCHE, M. Philippe CORTES, M. Julien DEMONTPION, M. Thierry LACHAISE, M. Joël LAURIERE, M. Mathieu MEYZE.

Monsieur Lionel GUILLOT est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 17 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Commission Voirie Travaux Urbanisme Patrimoine du 18 février 2023

Travaux

Voirie communale. Les travaux récents effectués par le groupe géographique, sur une durée de 3 semaines ont consisté en l'entretien des fossés, sans curages excessifs et en l'ouverture de saignées d'accotement destinées à dévier au-plus près les eaux de voirie pour éviter leur ruissellement torrentiel sur la chaussée, qui détruit les enduits par fortes pluies.

Fin février débiteront au communal de Senon des travaux de curage des fossés et la pose de buses de traversée de route sous chaussée, pour créer un fil d'eau permettant l'évacuation gravitaire d'eaux pluviales aujourd'hui stagnantes, qui seront dirigées vers les fossés de la route des Cadophies, puis de la route de Vauzelle, pour aboutir dans le thalweg de la Glane.

Création de la voie communale d'accès au futur Pôle Enfance Intercommunal (PEI)

L'entreprise de Travaux Publics Serge PINAUD procède sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Gence au terrassement de l'assise de la future route communale qui servira dans un premier temps de chemin d'accès pour les entreprises qui construiront l'immeuble du PEI, avant de devenir à l'issue de la construction du pôle, la route bitumée qui permettra d'y accéder. La même entreprise qui a obtenu le marché VRD du PEI va aménager ensuite la plateforme du terrain sur lequel sera édifié le bâtiment du PEI, sous maîtrise d'ouvrage du SIEPEA du Pays de Glane.

Assainissement des villages du Theil.

Réseau. L'entreprise Géry and Co achève fin février les travaux de pose des réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées et des branchements d'usagers du vieux village, entre le Plounty (limite commune de Veyrac) et la station de traitement située en rive gauche du Glanet, en amont du Moulin de Theil. L'entreprise Hébras va

lui succéder début mars, pour poser l'extension du réseau d'eaux usées depuis le carrefour du vieux village, en direction de la Ribière du Theil. Les tests d'étanchéité de cette première tranche du réseau vont être réalisés par Limoges Métropole début mars.

Station d'épuration. Profitant de conditions atmosphériques favorables, l'entreprise SADE a exécuté sans perte de temps les travaux de génie civil du terrassement des deux bassins de traitement, le modelage des sols, et l'installation des voiries internes. Les équipements de dégrillage, les dispositifs d'éclusées par chasses d'eau, les deux étages de filtres qui seront plantés de roseaux et les canalisations de dispersion des effluents sur ces filtres, sont aujourd'hui terminés ; ainsi que la pose de la canalisation de rejet au milieu naturel des eaux épurées. La mise en place du portail et de la clôture sont en cours. L'entreprise SADE procédera à la pose du poste de relèvement des eaux usées, au creux de la Montée du Theil, début mars.

Travaux de réfection de la toiture du lavoir de Senon

L'association des Chantiers des Chemins Jacquaires, entreprise formant des personnes bénéficiant d'aides sociales, en vue de leur retour à l'emploi, procède au démontage de la couverture ancienne et au remplacement des éléments de charpente endommagés. La restauration de la nouvelle couverture étanche, respectera la forme, le style et l'esthétique de la couverture ancienne, de ce lavoir emblématique du village de Senon, plébiscité par les Terr'Aventuriers venus de toute la Nouvelle-Aquitaine. Les travaux sont prévus pour une durée d'un mois.

Sécurité des usagers

Limitation de vitesse route des Charriers : le panneau d'entrée de village ainsi que la limitation de vitesse à 50km/h ont été déplacés à l'entrée de la route.

Accès des véhicules au local jouxtant la mairie (Grange Dumont) . Des travaux effectués en régie vont permettre l'ouverture d'un accès à la cour et à la grange de la maison Dumont, pour les véhicules au-

tomobiles, depuis le parking, côté parc communal de la mairie ; l'entrée par le portail rue Auguste Renoir sera condamnée pour des raisons de sécurité. De la place va être libérée dans la grange Dumont, pour y transférer une bonne partie du matériel associatif empillé dans les garages et la mezzanine du local attenant à la buvette de la salle polyvalente.

Urbanisme.

Préalablement à l'urbanisation de la parcelle 1AU appartenant à la commune, située au Peyrat et suite à la demande de M. le Maire effectuée auprès de la DRAC – service archéologie ; l'arrêté prescrivant les fouilles du diagnostic d'évaluation archéologique a été pris par Mme la Directrice régionale. L'opération d'évaluation concernant des terres cultivées, elle se fera après concertation avec l'exploitant, sur le créneau le moins pénalisant pour les cultures. Coût de l'opération : 22 000€, à la charge de la municipalité.

Groupe de travail « vieux cimetière ».

Dans le cadre normal de la gestion des cimetières, la municipalité de Saint-Gence a procédé à un recensement et à un inventaire des sépultures situées dans l'ancien cimetière de la commune de Saint-Gence, sections A et B. A l'issue de cet inventaire l'observation d'un défaut d'entretien augurant d'un abandon plausible, a été constatée pour un grand nombre de sépultures.

Il s'agit de sépultures établies dans le vieux cimetière, antérieurement à 1887, sans acte de concession, ou de sépultures postérieures à 1887, possédant un acte de concession perpétuelle, pour la plupart établi antérieurement à 1950.

La Loi 2022-11 du 21 février 2022 stipule qu'une première visite de constatation de l'état d'abandon d'entretien doit être effectuée par une commission communale – la commission de Saint-Gence se réunira au début du mois de mars- ; et qu'un arrêté du Maire doit fixer la liste des concessions présumées en état d'abandon, accompagnée de plans permettant de les localiser.

Un délai d'un an compté à partir du jour de la publication de l'arrêté, permettra aux concessionnaires ou à leurs ayants-droits de se manifester à la mairie, pour préciser s'ils souhaitent ou non pérenniser leur sépulture. Au-delà de ce délai d'un an, si le constat d'abandon est confirmé par une deuxième visite, le Maire aura la faculté de saisir le conseil municipal qui sera appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non.

Commission communication et animation du 21 février 20h00

Bulletin municipal

Le prochain bulletin sera rédigé et distribué fin avril. Le coup de projecteur se focalisera sur les jeunes de St Gence qui ont obtenu d'excellents résultats lors des championnats de France de cross UNSS.

Manifestations

Les diverses manifestations passées depuis le dernier Conseil ont globalement eu un bon accueil :

- Expo « mémoire de Nieul » : taux de visite léger mais plus significatif lors du marché de Noël de la Sgape
- Gospel Fusion : Gymnase rempli malgré un match du Mondial de foot !
- Vœux du Maire : fréquentation habituelle

Futures manifestations

Musée : cérémonie pour le renommer Guy Lintz avec une conférence (17mars) de Madame Hélène Mavéraud-Tardiveau.

Concert : les Gosiers enchantés (25 mars), une chorale de St Junien en l'église de Saint-Gence.

Théâtre : 1^{er} avril la Cie « Les gens de la Lune » viendra jouer : ELLE EST ENCORE PLUS FOLLE QUE L'ANNEE DERNIERE

Escape game (bibliothèque) :

Une session test, dans les décors réels se déroulera le dimanche 2 avril au matin.

Des dates d'ouverture au public ont été définies : en avril les 12, 19 et 23 – avec deux sessions une à 14h00 l'autre à 16h00.

En mai, pendant le week-end de la Vinigast soit les 6 et 7 mai, mêmes horaires que ci-dessus.

Les participants doivent obligatoirement s'inscrire.

Remise prix concours dessin : 6 mai à l'occasion de la Vinigast

Parcours du cœur : 17 juin – Les Tonic Seniors et Mil Pat, vont « gérer » la randonnée. Les autres associations seront conviées à participer.

ST GENCE 2023 avant PARIS 2024 : Une seule journée est finalement retenue, le samedi 24 juin (présentation des jeux antiques toute la journée, participation attendue des associations communales ...). La journée serait close par un feu d'artifice tiré depuis le stade de football.

Marché Gourmand musical aura lieu le 21 juillet. Les participants sont en cours de « recrutement » - L'animation musicale est retenue !

Manifestations proposées sur la fin de l'année

Forum des associations : le 8 septembre (1^{er} vendredi

suyant la rentrée scolaire).

La cérémonie de présentation de la commune aux nouveaux habitants n'a pas eu lieu depuis plusieurs années. Elle aura lieu le 9 septembre à 10h00. Les habitants arrivés sur la commune depuis 2020 sont invités à se faire connaître en mairie.

La Commission Communication propose de réunir les collégiens – domiciliés sur la commune – pour une « Boum » réservée aux 11/14 ans – Musique et pizzas sont prévues – Cette soirée se tiendrait le 20 octobre – Les collégiens devront s'inscrire pour pouvoir participer à la soirée.

Théâtre : Les Veyracomédiens viendront présenter leur nouvelle création le 18 novembre.

Commission affaires Scolaires du 20 février 2023

Conseil d'Ecole Élémentaire

Présentation du projet de « primarisation » :

Les services de l'Inspection Académique de l'Éducation Nationale ont mené une concertation sur le projet de regroupement de nos deux écoles maternelle et élémentaire sous une direction unique en créant une seule école « primaire ». Le conseil des maîtres émet un avis défavorable à ce projet de primarisation. Les représentants des parents d'élèves émettent également un avis défavorable.

La commission affaires scolaires ayant déjà échangé à ce sujet, suit l'avis des enseignants et donc émet un avis défavorable.

Un courrier va être adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale à la suite du conseil municipal.

Evaluation de l'école

Présentation de l'objectif par la Directrice : amélioration du service public et de la vie de l'école. Cette évaluation est en fait une « auto-évaluation » réalisée par les différents intervenants de l'école (enseignants, représentants des parents d'élèves, agents de garderie et cantine, agents de TAP...).

Différentes commissions vont se réunir pour présenter leurs réflexions sur des thèmes différents. Ces compte-rendu permettront aux directrices de rédiger un rapport global qui sera transmis à l'Inspection académique et sera suivi d'un plan d'actions et de formations à destination des directeurs d'école.

Cette évaluation s'articule autour de quatre domaines :

- l'enseignement, les apprentissages et le suivi des élèves ;
- le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- les acteurs et le fonctionnement de l'école ;

- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Projets et sorties

Différentes sorties ont eu lieu et sont prévues sur cette période : école et cinéma, permis piéton, projet théâtre avec une représentation aux parents (le 31/03/23 à 18 :00), baseball, musique, liaison avec la maternelle (chants pour Noël), spectacle de Noël avec cadeaux et passage du Père Noël, sorties piscine, intervenant Cirque, cross départemental, cérémonie du 11/11/2022 au monument aux morts

Prévisions des effectifs pour la rentrée 2023/2024 :

20 CP - 27 CE1 - 26 CE2 - 26 CM1 - 38 CM2

Soit 138 élèves, dont 6 accompagnés par 4 AESH.

Conseil d'Ecole Maternelle :

Effectifs actuels et prévisions pour 2023-2024 :

Mme Troubat : 3 TPS, 10 PS et 15 MS

Mme Silou : 11 PS et 17 MS

Mme Dabertrand : 20 GS

Soit un effectif total actuel de 76 élèves inscrits.

Les prévisions pour 2023-2024 : 26 PS, 21 MS et 32 GS soit un effectif total de 79 élèves.

Les enseignants souhaitent que les éventuels TPS effectuent leur rentrée en septembre.

Sorties scolaires et projets :

Le projet de carte de vœux qui a pour but de donner du sens à l'écrit ;

Ecole labellisée « Génération 2024 » : les trois classes participent aux rencontres USEP ;

Deuxième sortie au musée de Rochechouart ;

Visite du Musée Archéologique Lémovice ;

Visite d'une caserne de pompiers.

Demandes auprès de la municipalité :

Demande de finaliser le poulailler pour avoir 2 poules

Demande d'un intervenant musique.

Remerciements à la municipalité pour les rendez vous bibliothèque.

Questionnaires des représentants de parents d'élèves :

36 questionnaires ont été rapportés, soit 48% des familles.

- matériel : 100% de satisfaction ;
- garderies : 97,14% de satisfaction ;
- cantine : 97,22% de satisfaction ;
- TAP : 100% de satisfaction.

Projets et prévisions pour le budget :

Projet de réfection des sanitaires :

Un rendez vous est fixé vendredi 22 février avec une entreprise pour un premier devis.

Intervenant musique en maternelle :

Un devis a été établi pour une somme de 2000 euros afin de proposer une heure par semaine pour chaque classe. La commission est très favorable à cette initiative.

Demande de remplacement de deux ordinateurs portables pour les enseignants.

Rentrée 2023

L'école élémentaire est sur la liste des écoles menacée de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine.

L'école maternelle de Saint-Gence fait officiellement partie des écoles du département pour lesquelles une ouverture de classe est demandée.

Commission Finances du 27 février 2023

A/ Exécution budgétaire au 31 12 22

Recettes de Fonctionnement

Le chapitre 70, produits des services et des ventes, s'établit à 271.339,87€ soit 39% de plus que prévu.

Cantine et garderie (7067) ont généré 7.273,87€ (avec plus de fréquentation).

La mise à disposition des agents de voirie à LM (article 70846) a plus que doublé pour atteindre 121.760,45€.

Les remboursements sur charges de gestion courante (70876) sont supérieures de 5.227€ au prévisionnel.

Le chapitre 73, impôts et taxes, s'élève à 947.754,33€ soit 11.254,33€ de plus que budgété, avec notamment 11.686,33€ de droits de mutation (73224) en plus. La dotation de solidarité communautaire prévue pour 4.500€ sera en fait de 15.229€ avec possibilité, retenue par nous, de la comptabiliser sur 2023.

Le chapitre 74, dotations et subventions, est également supérieur aux prévisions de 5.819,07€ pour atteindre 393.407,07€. Le fonds de soutien aux TAP de 11.150€, et le reversement de la TCCFE pour 1.360,88€ expliquent ce surplus, les dotations de l'Etat ayant été normalement versées.

Le chapitre 75, autres produits de gestion courante, est conforme au BP, soit 32.604,01€.

Le chapitre 013, atténuation de charges, est réalisé à hauteur de 88,43%, soit 4.406,42€ de moins que prévu, ce qui correspond à moins de remboursements sur rémunérations par le CIGAC (moins d'arrêts maladie).

Le chapitre 77, produits exceptionnels, s'élève à 3.645,40€ non prévus au budget : vente d'une parcelle.

Au total, les recettes réelles de fonctionnement sont de **1.682.484,26€** soit 91.896,26€ de plus que budgété.

Le chapitre 042, opérations d'ordre, est de 19.319,13€ avec 17.084,15€ de travaux en régie.

Au global, le total général des recettes de fonctionnement, hors excédent N-1 reporté, s'élève à 1.701.803,39€.

Dépenses de Fonctionnement

Le chapitre 011, charges à caractère général, s'établit à 341.800,82€ soit 95% du montant budgété.

Quelques articles notables : le coût de l'alimentation pour la cantine (60623.1) est légèrement inférieur à nos prévisions ; les besoins en petits équipements (60632) ont été supérieurs de 2.153,52€ ; la mise en conformité RGPD (611), non prévue, a coûté 2.022,01€.

Le chapitre 012, charges de personnel, se monte à 802.357,77€ soit 94% du BP. Très bonne prévision sur les salaires des personnels titulaires, et maîtrise certaine de l'utilisation des personnels non titulaires. Dépassement sur un emploi d'insertion car contrat renouvelé.

Le chapitre 65, autres charges de gestion courante, est réalisé à 100% : 264.670,99€.

Le total des dépenses réelles de fonctionnement est de **1.431.739,23€** soit 95% du prévisionnel.

Avec le chapitre 042, le total des dépenses de fonctionnement est de 1.438.820,64€.

Notre capacité d'auto financement brute est donc de : **1.682.484,26€ - 1.431.739,23€ = 250.745,03€**

Soit une capacité de désendettement de 2,6 ans. Ce qui est excellent ! L'alerte se situant à 12 ans !

Recettes d'Investissement

Le chapitre 10, stocks, est réalisé à hauteur de 103% grâce à un surplus de taxes d'aménagements de 6.420,15€.

Sur les diverses subventions, chapitre 13, nous avons perçus 80% de ce qui était prévu, soit 71.763,33€ pour 90.092€ budgétés. Le FEDER a enfin versé une partie de la subvention demandée.

Hors virement de la section fonctionnement, le total des recettes d'investissement est de **329.807,07€**.

Dépenses d'Investissement

En dehors du remboursement normal du capital des emprunts, nos investissements ont été limités.

Les deux investissements majeurs ont été le City Park pour 97.903,72€, et les zones d'ombrage aux écoles pour 80.150,99€.

Le chapitre 21, immobilisations corporelles, s'élève à 25.117,96€ ; et le chapitre 23, immobilisations en cours, s'établit à 188.454,62€.

Avec le chapitre 040, opérations d'ordre, de 19.319,13€, le total de nos dépenses d'investissement atteint 334.148,92€.

L'exécution budgétaire 2022 s'avère tout à fait

conforme :

- Recettes de fonctionnement supérieures à l'attendu grâce notamment aux droits de mutations et à l'article 70846 (mise à disposition des agents de voirie à LM).

- Dépenses de fonctionnement maîtrisées malgré un contexte inflationniste difficilement lisible.

- Section investissement volontairement au ralenti : contexte économique oblige. Le développement 2023 sera plus important.

B/ Synthèse budgétaire

EXECUTION DU BUDGET		
	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS - Fonctionnement	1.438.820,64 €	1.701.803,39 €
REALISATIONS - Investissement	334.148,92 €	329.807,07 €
REPORT N-1 - Fonctionnement (002)		188.511,19 €
REPORT N-1 – Investissement (001)	159.120,14€	
TOTAL (Réalizations + Report)	1.932.089,70 €	2.220.121,65 €
TOTAL RAR Investissement	42.425,00 €	10.233,00 €
RESULTAT CUMULE - Fonctionnement	1.438.820,64 €	1.890.314,58 €
RESULTAT CUMULE - Investissement	535.694,06 €	340.040,07 €
TOTAL CUMULE	1.974.514,70 €	2.230.354,65 €

DETAIL DES RESTES A REALISER		
DEPENSES		
2312	Travaux colombarium	19.222 €
	Total 2312	19.222 €
2313	Enrobé préau école	1.991 €
	Honoraires architecte zones d'ombrage école	1.920 €
	Travaux réfection couverture lavoir	11.676 €
	Total 2313	15.587 €
2315	Installation candélabre Les Monts	6.068 €
	Travaux réseau électricité	1.548 €
	Total 2315	7.616 €
TOTAL DEPENSES		42.425 €
RECETTES		
1381	DETR Création zones d'ombrage aux écoles	5.919 €
	Total 1381	5.919 €
1383	Subvention CD87 Création zones d'ombrage aux écoles	1.974 €
	Subvention CD87 Réfection toiture du lavoir	2.340 €
	Total 1383	4.314 €
TOTAL RECETTES		10.233 €

Tous ces éléments nous donnent le Compte Administratif 2022.

C/ Détail du coût horaire des travaux en régie

Pour rappel, les travaux en régie correspondent à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même. Ces travaux sont réalisés par son person-

nel avec des matériaux qu'elle achète. Ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges directes de production (matériel acquis, loué, frais de personnel ...). Ce coût était de 31,60€ en 2020, 32,90€ en 2021 et 33,83€ en 2022. Proposition de le passer à 35,32€.

Infos diverses

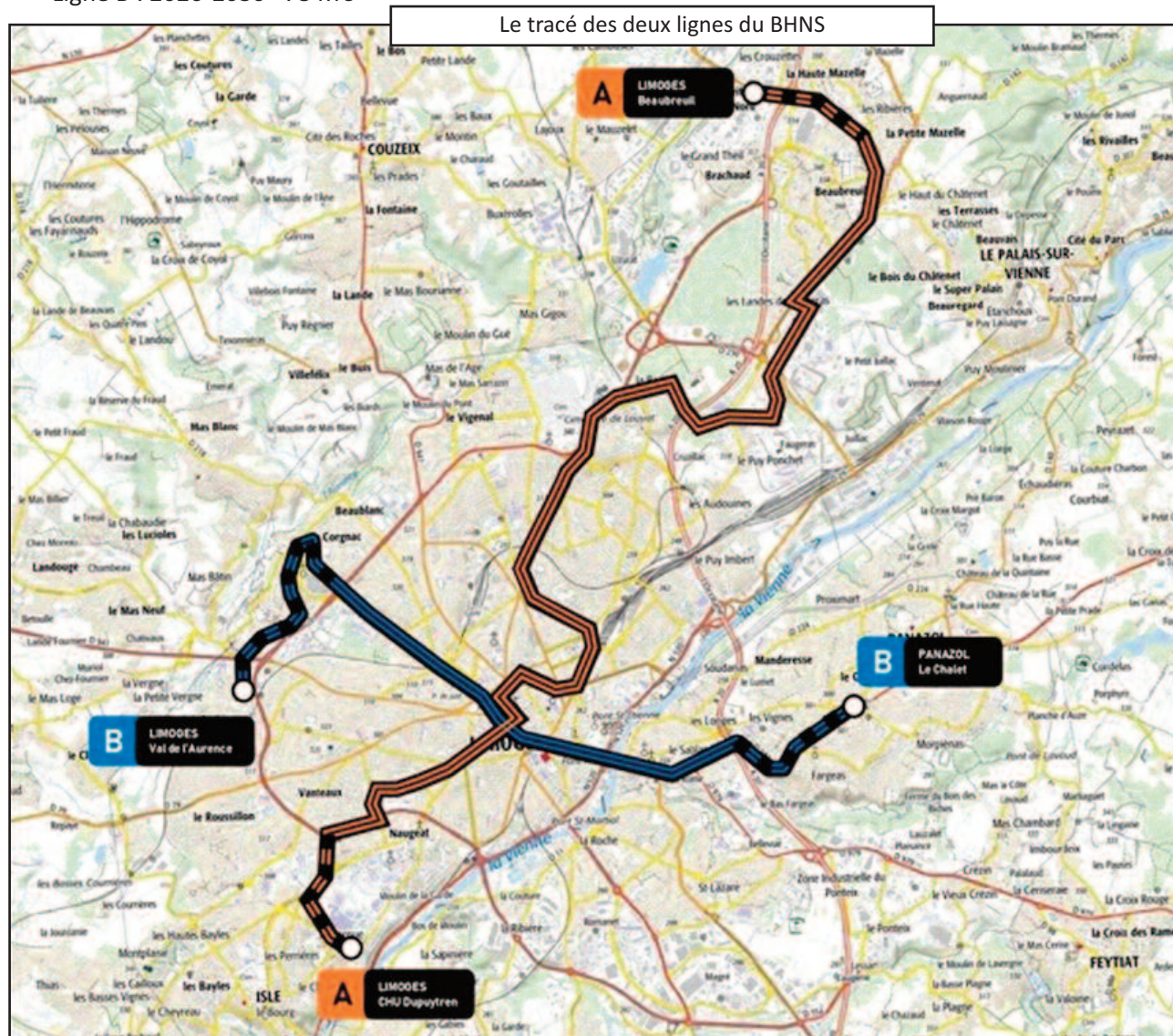
La révision et l'actualisation de la numérotation des rues de la commune est en cours. Elle va comporter des corrections, la définition des noms et des numéros de nouvelles voies.

LIMOGES Métropole

Versement d'un fonds de concours pour l'achat de matériel informatique (aides TIC) 540.00€

Bus à Haut Niveau de Service : adoption du programme de l'opération en Conseil Communautaire du 02 mars 2023.

- Ligne A : 2023-2028 135 M€
- Ligne B : 2026-2030 78 M€



Nouvelles dispositions pour le ramassage des ordures ménagères

La communauté urbaine Limoges Métropole a choisi un nouvel opérateur de collecte des déchets, Suez à la place de Véolia, et accélère sur le tri. Voici ce qui change, à partir de juin prochain pour les 19 communes hors Limoges.

Les collectes vont s'inverser : les poubelles bleues du tri sélectif seront collectées toutes les semaines, les bacs verts des déchets résiduels seront vidés tous les quinze jours.

Et les odeurs l'été ?

Suez déploiera des colonnes aériennes destinés aux déchets résiduels de juin à septembre accessibles 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

voir ci-dessous Rubrique Infos

Conseil municipal 7 avril 2023

Présents : Serge Roux, Véronique Barinotto, Jean-Luc Dufour, Lionel Guillot, Jean-Pierre Floch, Marie-Claire Dupic, Catherine Guilhem, Sylvie Lavallade, Sylvie Refanche, Philippe Cortès, Julien Demontpion, Joël Laurière, Mathieu Meyze.

Excusés :

Marie-Laure Charleux avec procuration à Serge Roux ;
Cécile Fougeras avec procuration à Jean-Luc Dufour ;
Floriane Cloux avec procuration à Lionel Guillot ;
Thierry Lachaise avec procuration à Julien Demontpion.

Secrétaire de séance : Catherine Guilhem

Le compte-rendu de la séance du 3 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

Compte rendu de la Commission Voirie/travaux/Urbanisme

Séance consacrée à la préparation du BP 2023 : définition des besoins, des projets, des coûts ...

Projets futurs à étudier :

- rénovation/réhabilitation de la salle polyvalente et de ses annexes
- construction d'une salle annexe au gymnase
- devenir des locaux utilisés par le Multi-Accueil (libres à compter de septembre 2024)

Cimetière : la procédure de reprise des concessions en état d'abandon est lancée. une liste de ces concessions a été établie et la publicité est en cours.

Compte rendu de la Commission Vie Associative

La commission propose d'augmenter de 7% le montant global dédié aux associations. Cette enveloppe concerne uniquement les subventions directes versées pour le fonctionnement au titre de 2023. La part liée aux différentes aides matérielles, utilisation des équipements et mise à disposition de personnel, ne sont pas quantifiées. La volonté de la Municipalité est toujours d'aider au mieux les associations actives sur la commune.

L'affectation des sommes, prenant en compte plusieurs critères, nous permet d'aider au mieux les associations ayant une activité en direction des enfants et licenciés de Saint Gence.

Les associations bénéficiant à leur demande d'un prêt de salle (Gymnase ou salle polyvalente) une fois par an pour des manifestations exceptionnelles, doivent en faire la demande avant la réunion de juin. De même, celles annulant une manifestation sans prévenir au moins trois semaines à l'avance, se verront

ASSOCIATIONS	BP 2023
Pol Baseball Haute-Vienne	140,00
Gym Club	250,00
Mil' Pat	450,00
FNACA	250,00
Tonic Séniors	450,00
Racing Limoges Judo	470,00
ACCA	450,00
La Chêne	365,00
Karaté Bushido 87	80,00
ESSAGE Tennis de table	420,00
AS St Gence Basket Club	725,00
Verneuil St Gence Handball	875,00
ES Nieul St Gence Football	590,00

Saint-Gence Athlé	910,00
En K danse	250,00
Comité des fêtes	250,00
Lémoivices en fête / ArchéoLEF	250,00
SGAPE	250,00
Micro-Théâtre	250,00
Secours Catholique	150,00
Mémoire du canton de Nieul	125,00
Secours Populaire	125,00
Prévention routière	125,00
FNATH	125,00
APPMA Haute-Glâne	125,00
Conciliateurs de Justice	125,00
TOTAL	8575,00

sanctionnées par une pénalité ou l'encaissement de la caution.

Réunion préparatoire à l'année à venir :

Notre réunion annuelle se tiendra le 10 Juin à 9H30 dans la salle au-dessus de la Mairie.

Chaque association doit nous communiquer ses besoins en créneaux hebdomadaires, ainsi que les manifestations exceptionnelles (en salles ou extérieur) pour le 20 Mai. Ceci afin de nous permettre de préparer les calendriers d'occupation des salles avant la réunion de juin.

Compte rendu de la Commission Finances du 3 avril 2023

A/ Présentation du compte de gestion et adoption

L'ensemble des chiffres du compte de gestion 2022 établi par le Trésorier sont identiques aux chiffres du Compte Administratif 2022 adopté lors de la séance du conseil du 3 mars 2023..

Ce compte de gestion est adopté à l'unanimité.

B/ Affectation des résultats 2022

Le résultat cumulé est de : + 451.493,84€

Il est affecté comme suit :

Couverture du besoin de financement Section Investissement : 195.653,99€

A reporter en Section Fonctionnement (le reste) : 255.839,95€

Le conseil valide à l'unanimité l'affectation de résultats proposée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Report déficitaire N-1		Report déficitaire N-1	- 159.120,14 €
Report excédentaire N-1	188.511,19 €	Report excédentaire N-1	
Dépenses de l'exercice	1.438.820,64 €	Dépenses de l'exercice	334.148,92 €
Recettes de l'exercice	1.701.803,39 €	Recettes de l'exercice	329.807,07 €
Résultat Recettes - Dépenses	262.982,75 €	Résultat Recettes - Dépenses	- 4.341,85 €
Résultat de l'exercice	451.493,94 €	Résultat de l'exercice	- 163.461,99 €
		Restes à réaliser dépenses	42.425,00 €
		Restes à réaliser recettes	10.233,00 €
		Solde restes à réaliser	- 32.192,00 €
Résultat cumulé de la section	451.493,94 €	Résultat cumulé de la section RAR compris	- 195.653,99 €
Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat		Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat	- 195.653,99 €

C/ Budget Primitif 2023

En section Fonctionnement, le budget proposé reste rai-sonné sur la base des années précédentes pour tenir compte du contexte économique actuel, avec notam-ment une inflation de plus de 6% sur de nombreux pro-duits nécessaires à notre quotidien.

En section Investissement, après une reprise sage de nos réalisations en 2022, notre volonté est d'accroître nos projets pour le bien du plus grand nombre. Si nécessité de recourir à l'emprunt, la courbe favorable de nos rem-boursements nous le permet.

1- Recettes de fonctionnement

Nos recettes réelles passent de 1.682.654€ à 1.748.256€, soit une progression de 3,89% :

- baisse de 25.200€ des produits des services et des ventes (chapitre 70) : l'article 70846 retrouve un niveau logique, avec 31.700€ de moins, alors que 2022 a béné-ficié de versements décalés ; légères augmentations pré-vues sur la facturation périscolaire (7067) et sur le remboursement des charges de gestion courante (70876).

- les impôts et taxes (chapitre 71) progressent de 71.637€ grâce à la hausse de 7% sur les bases fiscales, et à la DSC 2022 reportée à 2023.

- les dotations et subventions (chapitre 74) évoluent de + 23.257€ grâce aux dotations de l'Etat (+7,4%).

Avec l'excédent de fonctionnement reporté, les recettes de Fonctionnement s'établissent à 2.006.330,93€ contre 1.890.484,58€ en 2022.

2- Dépenses de Fonctionnement

Nos dépenses réelles passent de 1.431.739,23€ à 1.618.592€, soit +17%.

> les charges à caractère général (chapitre 011) progres-sent de 104.292€ à cause principalement de l'électricité (+59.500€), des pellets (+11.600€), de la cantine (+4400€), de l'entretien des voies et réseaux (+4500€), de l'entretien des matériels roulants aggro (+3.000€), des fêtes et cérémonies (+4800€), et d'un second inter-venant musique (+2.500€).

> les charges de personnel (chapitre 012) augmentent de 37.700€ avec +35.000€ de personnels non titulaires en lien avec les mouvements et absences actuels, et +2.900€ de CIGAC (assurance maintien de salaire).

> les autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont en hausse de 34.379€ dont 32.706€ en plus pour la subvention au SIEPEA.

> les charges financières (chapitre 66) subissent une évo-lution de +10.467€ à cause de la hausse des intérêts sur nos crédits à taux variables, en prenant en considération

la hausse probable du taux du livret A en Août prochain. Avec le virement à la section Investissement de 383.506,57€, les dépenses de fonctionnement sont de 2.006.330,93€.

Constat

Sur la base de ces prévisions, la capacité d'auto finance-ment passe de 250.915€ à 129.664€.

3- Dépenses d'Investissement

Le remboursement du capital de nos emprunts baisse de 18.000€ pour s'établir à 76.000€.

Les immobilisations incorporelles (chapitre 20) sont de 23.000€ pour des fouilles archéologiques sur un terrain qui pourrait être construit.

Les immobilisations corporelles (chapitre 21) s'établis-sent à 67.000€ : 25.000 € pour des matériels divers, 5.000€ pour de l'informatique, 22.000€ pour une scène mobile et 15.000 € pour des jeux extérieurs.

Les immobilisations nouvelles en cours (chapitre 23) s'élèvent à 391.016 € : 48.000 € pour la valorisation du patrimoine antique saint-geçois (réalité virtuelle), 64.816 € pour la rénovation des sanitaires de l'école élé-mentaire, 43.000 € pour des travaux de zinguerie aux écoles, 25.000 € pour la toiture de la grange de la mai-son Dumont et 208.111 € pour l'éclairage public (réfec-tion au Theil, remplacement de lanternes énergivores par des LED sur l'ensemble du bourg, installation d'hor-loges pour permettre l'extinction nocturne).

Au total, avec les restes à réaliser engagés en 2022, le montant des investissements représentent 770.450,36€.

4- Recettes d'Investissement

Le total des recettes s'élève à 770.450,36€ (contre 633.396,31€ en 2022) avec le virement de la section fonctionnement de 383.506,57€.

Le FCTVA (remboursement d'une fraction de la TVA ac-quitte en 2022) est en hausse de 20.000€ car nos in-vestissements 2022 éligibles sont plus élevés qu'en 2021 (212.500€ contre 63.900€).

116.834€ de nouvelles subventions (Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux, Contrats Territoriaux Dé-partementaux, SEHV) sont sollicités en lien avec les investissements programmés.

C/ Taxes locales

Les bases d'imposition passent de :

- pour la Taxe sur le Foncier Bâti : de 1.708.955 € à 1.839.000€ soit + 7,61%

- pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti : de 57.724 € à 62.400€ soit + 8,10%

- pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secon-daires : de 68.110 € à 72.946€ soit + 7,10%

En raison du contexte économique et de la hausse conséquente des bases, la commission propose de ne pas appliquer d'augmentation sur les taux FB, FNB et TH.

Ces éléments nous permettent de percevoir :

TFB : 711.877 € TFNB : 47.468 € TH : 11.161 €
Avec les allocations compensatrices (4.244 €) et le coefficient correcteur (129.530 €), nous percevons 904.280 €.

Présentation synthétique BP2023

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
		CA2022	bp2023			CA2022	bp2023
Total 011	Charges à caractère général	341 800,82	446 092,00	total 70	Produits des services	271 509,87	246 300,00
Total 012	Charges de personnel	802 357,77	840 050,00	total 73	Impôts et taxes	947 754,33	1 019 391,00
Total 014	Restitution AC	6 376,05	6 400,00				
Total 65	Indemnités, formations, contributions sdis, siepea	264 670,99	299 050,00	total 74	Dotations, subventions	393 407,07	416 664,00
Total 66	Intérêts des emprunts	16 533,60	27 000,00	total 75	Autres produits	32 604,01	33 000,00
Total 67	Autres charges exceptionnelles		0,00	total 013	Atténuations de charges	33 693,58	32 000,00
Total 22	Dépenses imprévues	0,00	10,95	total 76	Produits financiers		0,00
Total 042	Dotation aux amortissements	7 081,41	4 221,41	total 77	Produits exceptionnels	3 685,40	901,00
		1 438 820,64	1 622 824,36			1 682 654,26	1 748 256,00
	Rec-Dép réelles	243 833,62	129 664,00	total 42	Opérations d'ordre entre sec.	19 319,13	2 234,98
Total 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00				
				total 02	Excédent reporté	188 511,19	255 839,95
Total 023	excédent de l'exercice	0,00	383 506,57				
total section Fonctionnement		1 438 820,64	2 006 330,93	total section Fonctionnement		1 890 484,58	2 006 330,93
épargne brute réelle (sans excédent reporté)			127 666,62	équilibre de la section			0,00

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
			bp2023				bp2023
Total 001	Déficit reporté		163 461,99	Total 01	Excédent		0,00
Total 016	Remboursement du capital		76 000,00	Total 010	Dotations, fonds d'investissement		250 453,99
Total 020	Immobilisations incorporelles (PLU ...)		23 000,00	Total 013	Subventions d'investissement		127 067,00
Total 021	Immobilisations corporelles		67 000,00	Total 016	Emprunts		0,00
Total 023	Immobilisations en cours		433 552,00	Total 20	Frais études		0,00
Total 020	Dépenses imprévues		0,00	Total 021	Virement de section de fonc.		383 506,57
Total 204	Subvention pour MED		0,00	Total 024	Cession d'immobilisation		0,00
Total 040	Travaux en régie		2 234,98	Total 040	Amortissement		4 221,41
Total 041	Opérations patrimoniales		5 201,39	Total 041	Opérations patrimoniales		5 201,39
total section Investissement			770 450,36	total			770 450,36
dépenses totales			2 776 781,29	recettes totales			2 776 781,29

Limoges-Métropole

Les travaux de réhabilitation de la déchetterie communautaire ont été stoppés pendant 4 semaines à la

suite de la découverte de roches particulièrement dures. La solution technique a été trouvée et les travaux ont repris. La date de finition de ces travaux ne devrait pas être décalée (fin d'année 2023).

Les travaux de réalisation de l'assainissement collectif du village du Theil se poursuivent. Une partie du réseau de collecte est terminée et a été testée. La station de traitement est en place.

La phase d'enfouissement des réseaux aériens va débuter conformément au calendrier annoncé.

Compte rendu de l'assemblée générale de l'association Aide aux Seniors

L'activité du service :

71 personnes ont bénéficié du service mandataire. Les résidents des communes de Nieul, Saint-Jouvent, Veyrac, Saint-Gence, Peyrilliac et Chaptelat représentent 84% du nombre de bénéficiaires et les communes hors secteur 12,7%.

L'âge moyen des bénéficiaires est de 85 ans.

Situation familiale: 60,56% sont des personnes qui vivent seules et majoritairement des femmes, 31% des personnes vivent en couple et 8,44 % vivent en famille. 38% des personnes bénéficient de l'APA dont 22 personnes en GIR 4, 4 en GIR 3 et 1 en GIR2.

Au cours de l'année 8 personnes ont quitté le service mandataire (décès, entrée en institution, orientation vers un service prestataire, fin de leur contrat pour différentes raisons). 10 nouvelles personnes ont intégré le service.

Au cours de l'année 2022, 29 assistantes de vie sont intervenues par le biais du service mandataire ce qui représente 15 301,10 heures soit 1274,83 par mois. Cela correspond à près de 10 postes équivalent temps plein. On note une diminution des heures par rapport à l'année 2021 qui s'explique par les entrées en institution ou décès de personnes bénéficiant d'un plan d'aide important.

Le compte d'exploitation 2022 fait apparaître les résultats suivants :

Recettes	Dépenses	Résultats
30 209,50	30 166,71	+ 42,79€

Les recettes principales sont constituées de la dotation des 6 communes pour un montant 13 680,40€ et des frais de gestion (facturés à l'employeur en contre partie des démarches administratives effectuées par le service) pour 15 665,68€.

En dépenses, les salaires et charges salariales représentent 75% des dépenses totales pour un montant de 22 232,93€.

Budget prévisionnel 2023

Il s'établit à 30 750,00 € en dépenses et en recettes avec

- une augmentation de 0.05€/habitant pour les com-

munes, la participation passant de 1.20 à 1.25€/habitant.

- une augmentation de +1,50 €/mois des frais de gestion.

Nouveau bureau :

Président : ROUX Jérémy

Vice-Présidente : LAPLAGNE Noëlle

Trésorière : NEVADO Laura

Trésorière adjointe : VAUZELLE Christiane

Secrétaire : AUVINET Marie-Thérèse

Secrétaire adjointe : LAVAUD Marianne

Compte rendu du conseil syndical du SIEPEA

Dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général devraient augmenter sensiblement par rapport aux dépenses constatées en 2022, autour de **12 %**. La souscription d'un contrat d'assurance dommages ouvrage et d'un contrat d'assurance tous risques chantier pour le pôle enfance intercommunal vont peser lourdement avec respectivement, 28.000 € et 9.500 €.

Les charges de personnel devraient connaître une augmentation bien plus mesurée, de l'ordre de **2,3 %**, ce qui correspond au glissement vieillesse technicité moyen.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement devraient également augmenter, ce qui permettra de compenser partiellement les hausses anticipées ci-dessus.

Mais ces hausses ne suffiront pas à compenser les dépenses, ce qui devrait conduire à solliciter davantage les communes, entre 15 et 20 % de plus qu'en 2022, à répartir en fonction des fréquentations des services constatées l'année dernière.

Dépenses d'investissement

La section d'investissement devrait connaître **une forte activité** liée à la construction du pôle enfance intercommunal : environ 3.600.000 € à inscrire pour les seuls travaux, lesquels pourraient être réalisés à environ 50 % sur l'année 2023.

Une partie du parc informatique, vieillissante, nécessitera un renouvellement pour éviter des pannes lourdes et bloquantes.

Recettes d'investissement

Des subventions ont été sollicitées à hauteur de 2.606.946 € (CAF, Département, Etat, Europe).

L'équilibre de la section d'investissement devra être assuré par l'inscription d'un ou plusieurs emprunts dont les modalités sont en cours de négociations avec différents établissements bancaires.

CCAS : le CCAS a validé le CA2022 et voté le BP2023

Dépenses Fonctionnement					
Chapitre	Article	Libellé	CA2022		BP2023
	6322	Repas des Aînés	2 991,77		
	6232	Colis	3 524,00		
11		CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 515,77		7 500,00 15,11%
	6562	Aides sociales	420,30	aides (loyer LH)	2 500,00 100€ en janv2023
	6574	Participation AAS	2 652,00	AAS	2 783,75 1,25€ * 2227 hab.
65			3 072,30		5 283,75
67		Depenses exceptionnelles			80,98
		total Dépenses	9 588,07		12 864,73

Recettes Fonctionnement					
Chapitre	Article	Libellé	CA2022		BP2023
70	7031	Concessions, redevances funéraires	1 280,00	1/3 concessions	700,00
74	7474	Dotations, subventions et participations	7 500,00	subvention BP	8 000,00 6,67%
75		Autres produits			
77	7713	Produits exceptionnels (libéralités reçues)	231,00	dons	
		total exercice	9 011,00		8 700,00
		excédent reporté	4 741,80		4 164,73
		total Recettes	13 752,80		12 864,73
		résultat	4 164,73		0,00
		recettes-dépenses 2022	-577,07		

Horaires des écoles pour l'année2023/2024

Le Projet Educatif de Territoire a été établi et est mis en œuvre par le S.I.E.P.E.A pour une durée de 3 ans.

Ce PEDT prévoit une rotation des après-midis libérés pour les TAP entre les trois communes pendant la durée des trois années prévues. Donc en 2023-2024, les TAP auront lieu le jeudi après-midi à Saint-Gence, le vendredi après-midi à Peyrilhac et le mardi à Veyrac.

Voici le projet de modification des horaires des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Gence pour la rentrée scolaire 2023/2024, mené en collaboration avec le SIEPEA, ses communes membres, et les équipes pédagogique des trois établissements scolaires concernés.

ECOLE MATERNELLE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h45-11h55	8h45-11h55	8h45-12h15	8h45-12h15	8h45-11h55
APRES-MIDI	13h30-16h00	13h30-16h00			13h30-16h00
24H00					

ECOLE ELEMENTAIRE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h45-12H15	8h45-12H15	8h45-12h15	8h45-12H15	8h45-12h15
APRES-MIDI	13h50-16h00	13h50-16h00			13h50-16h00
24H00					

Tarifs des encarts publicitaires dans le Bulletin Municipal

Le Conseil fixe le tarif des encarts publicitaires insérés dans le bulletin municipal :

Durée	1 an (4 numéros)
Format 1/4 de page	110,00 €
Format 1/8 de page (carte de visite)	72,00 €



SIEPEA
DU PAYS
DE GLANE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

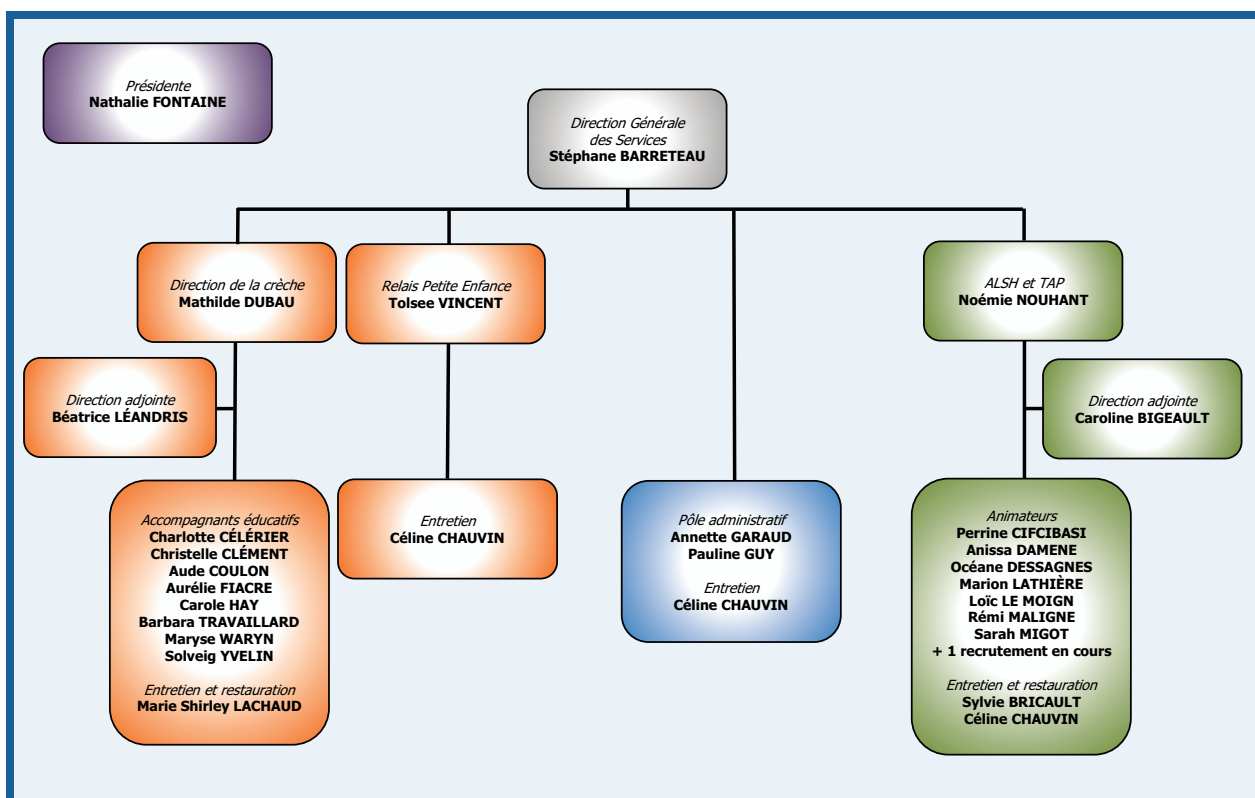
ORGANIGRAMME

Le SIEPEA du Pays de Glane compte 27 agents permanents répartis ainsi :

- le pôle administratif, situé à Veyrac, comprend 3 agents qui assurent des missions de secrétariat, de gestion des ressources humaines, finances, marchés publics, etc., et la direction générale de services ;
- le pôle petite enfance est composé de deux structures : une crèche située à Saint-Gence, où interviennent 10 agents, et un Relais Petite Enfance implanté à Peyrilhac animé par une personne ;
- le pôle enfance est composé d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement situé à Veyrac et de Temps d'Activités Périscolaires au sein des quatre écoles de Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac, où interviennent 8 personnes sous l'autorité d'une directrice et d'une adjointe ;
- le service entretien comprend 3 agents qui interviennent au sein de l'ensemble des structures du SIEPEA.

Outre le personnel permanent, il est fait appel à des agents contractuels pour assurer le service aux usagers de façon ponctuelle en fonction des besoins très fluctuants selon les périodes de l'année.

Organigramme hiérarchique des services fin 2022



Composition du comité syndical du SIEPEA fin 2022 :

Membres titulaires : Mme Nathalie FONTAINE, Présidente (Peyrilhac), M. Thierry LACHAISE, 1^{er} Vice-Président (Saint-Gence), M. Philippe MAZIÈRE, 2^{ème} Vice-Président (Veyrac), Mme Catherine CASIMIR, 3^{ème} Vice-Présidente (Nieul), Mme Cécile FOUGERAS (Saint-Gence), Mme Charlotte GUÉRET (Veyrac), Mme Cécile LAGRANGE (Peyrilhac), Mme Gabrielle LAVILLARD (Nieul)

Membres suppléants : Mme Véronique BARINOTTO (Saint-Gence), Mme Nathalie BRUYÈRE (Nieul), Mme Émilie CHAUCHET (Nieul), M. Philippe DELACHAIR (Veyrac), M. Mathieu MEYZE (Saint-Gence), Mme Sandrine REIX (Peyrilhac), M. Jérémy ROUX (Peyrilhac), Mme Sandrine SAVARY (Veyrac)



PÔLE ADMINISTRATIF



*Pôle administratif
du SIEPEA*

INSTANCES SYNDICALES

Le comité syndical s'est réuni à 8 reprises (2 fois à Nieul, 2 fois à Peyrilhac, 2 fois à Saint-Gence, et 2 fois à Veyrac).

Il a adopté en tout 38 délibérations :

- 7 dans le domaine de la commande publique ;
- 15 dans le domaine de la fonction publique ;
- 6 dans le domaine des institutions et de la vie politique ;
- 9 dans le domaine des finances locales ;
- 1 dans le domaine du patrimoine.

Lors de sa séance du 10 mars 2022, il a élu une troisième Vice-Présidente pour garantir un équilibre dans la représentativité de chaque commune au sein du bureau.

Celui-ci s'est réuni 20 fois pour établir les grandes orientations qui ont ensuite été portées au débat en comité syndical.

La commission finances s'est réunie deux fois et la commission ressources humaines s'est réunie une fois. Elles ont produit des travaux préparatoires sur des affaires qui ont été délibérées en comité syndical.

La commission communication a travaillé sur la refonte du site internet du SIEPEA (www.siepea.fr) et a complété la charte graphique adoptée en 2021 par une modernisation du logo de l'établissement public.

Enfin, la commission « Projet nouvelle structure », spécifiquement créée par le comité syndical en 2021 pour suivre le projet de pôle enfance intercommunal, s'est réunie en février 2022 pour orienter la phase d'avant-projet sommaire, puis en mai 2022 pour valider l'état d'avancement du projet.

MODIFICATION DES STATUTS

Dans sa séance du 1^{er} septembre 2022, le comité syndical a délibéré pour solliciter une prise de compétence relative à la production d'énergies renouvelables.

En effet, le projet de construction du pôle enfance intercommunal prévoit le déploiement en toiture de panneaux photovoltaïques.

Or la production d'énergies renouvelables est qualifiée de service public, s'inscrivant dans un objectif d'intérêt général et, par conséquent, elle est considérée comme une compétence à part entière que les statuts du SIEPEA ne permettaient pas d'exercer.

De façon à ne pas en dessaisir les communes membres du SIEPEA, cette demande de transfert de compétence s'est limitée au seul bâtiment dont le syndicat sera propriétaire.

Après votes favorables des quatre conseils municipaux, Madame la Préfète de la Haute-Vienne a arrêté les nouveaux statuts du SIEPEA comprenant, parmi ses compétences, « la production d'énergies renouvelables pour les seuls bâtiments dont il est propriétaire. »

FINANCES

Principales masses budgétaires 2022

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		64.040,43		150.081,96		214.122,39
Opérations de l'exercice	965.842,13	930.628,52	45.508,38	11.687,46	1.011.350,51	942.315,98
TOTAUX	965.842,13	994.668,95	45.508,38	161.769,42	1.011.350,51	1.156.438,37
Résultats de clôture		28.826,82		116.261,04		145.087,86

L'autofinancement, qui correspond au solde des dépenses et des recettes de fonctionnement avant affectation, s'établit donc à 28.826,82 €.

Après sa baisse de presque 43.000 € constatée fin 2021, il a continué de s'éroder avec une nouvelle baisse d'environ 35.000 €. Même si, en pourcentages, les recettes ont progressé davantage que les dépenses en 2022, cela n'a pas suffi à inverser la tendance.

En section d'investissement, on constate un excédent de 116.261,04 €.

Mais les restes à réaliser en dépenses (dépenses engagées non mandatées) sont de 167.025,46 € et, en recettes (recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre), ils sont de 0 €. Ces restes à réaliser correspondent à une partie de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du pôle enfance intercommunal (marché attribué en 2021) et aux tout premiers travaux (raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement).

Tableau synthétique des dépenses et recettes de fonctionnement *
Comparatif selon les services

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDES
Pôle administratif	153.515 €	165.318 €	+ 11.803 €
Crèche	423.662 €	394.701 €	- 28.961 €
Relais Petite Enfance	38.105 €	38.013 €	- 92 €
ALSH mercredis	91.526 €	54.366 €	- 37.160 €
ALSH vacances	163.378 €	179.707 €	+ 16.329 €
Séjours	7.052 €	11.975 €	+ 4.923 €
Temps d'Activités Périscolaires	87.284 €	84.784 €	- 2.500 €
Pôle enfance intercommunal	1.316 €	1.759 €	+ 443 €
TOTAUX	965.838 €	930.623 €	- 35.215 €

* Pour faciliter la lecture de ce tableau, les centimes ont été supprimés et les trois séjours ont été regroupés.

Marchés de travaux pour la réalisation du pôle enfance intercommunal

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié en novembre 2022.

Le dépôt des offres était possible jusqu'au 2 janvier 2023, les résultats de la consultation seront donc exposés dans le rapport d'activité 2023.



PÔLE PETITE ENFANCE

CRÈCHE



**Crèche
Malices et chocolat**

FRÉQUENTATION

Le nombre total d'enfants accueillis en 2022 atteint 54 (1 de moins qu'en 2021).

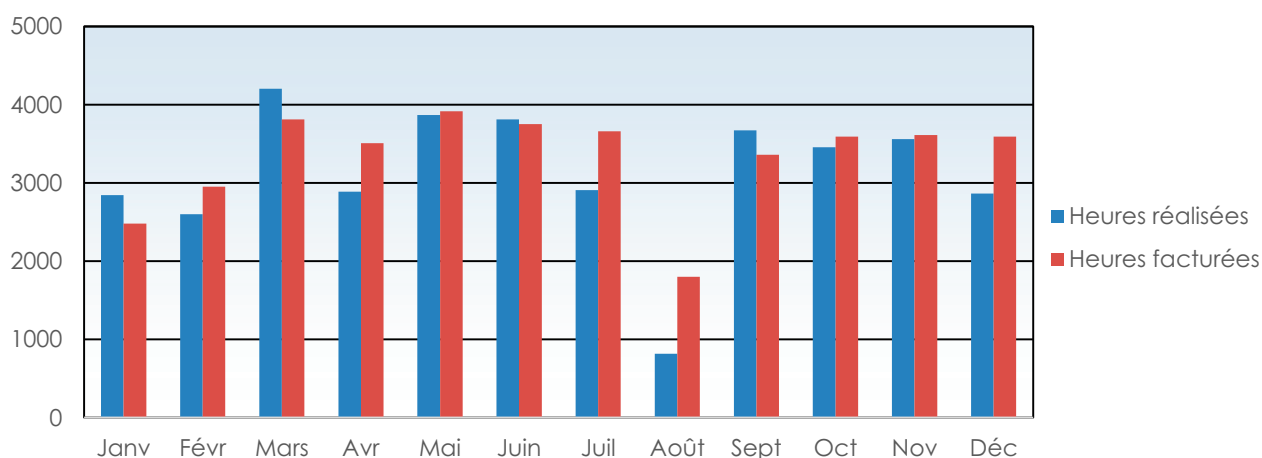
La structure a ouvert 224 jours, soit un total de 2.464 heures. Pour cause de fermetures en raison de la Covid-19 (1 semaine en janvier 2022 et 3 jours en février 2022), le temps annuel d'ouverture est en légère baisse.

Le nombre d'heures réalisées, qui correspond au temps de présence réelle des enfants, a été de 37.489 (légère hausse par rapport à 2021).

Le nombre d'heures facturées, qui correspond au temps facturé tel que prévu aux contrats d'accueil, a été de 40.033 (légère baisse par rapport à 2021). Le taux de facturation est donc de 106,79 %.

L'écart entre les heures facturées et les heures réalisées est dû à la mensualisation de la facturation telle que prévue aux contrats d'accueil. En effet, selon les périodes scolaires ou de vacances, la fréquentation réelle des enfants peut fluctuer sensiblement, alors que la facturation du service est identique chaque mois car lissée sur l'année.

Évolution mensuelle de la fréquentation



Le niveau de fréquentation faible de janvier 2022 s'explique par la fermeture pendant une semaine en raison de la situation sanitaire ; il en est de même pour février avec trois jours de fermeture ; enfin les baisses d'août et de décembre reflètent les périodes de fermeture de la crèche pour congés.



PÔLE PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE



Relais Petite Enfance
Am stram gram

FRÉQUENTATION

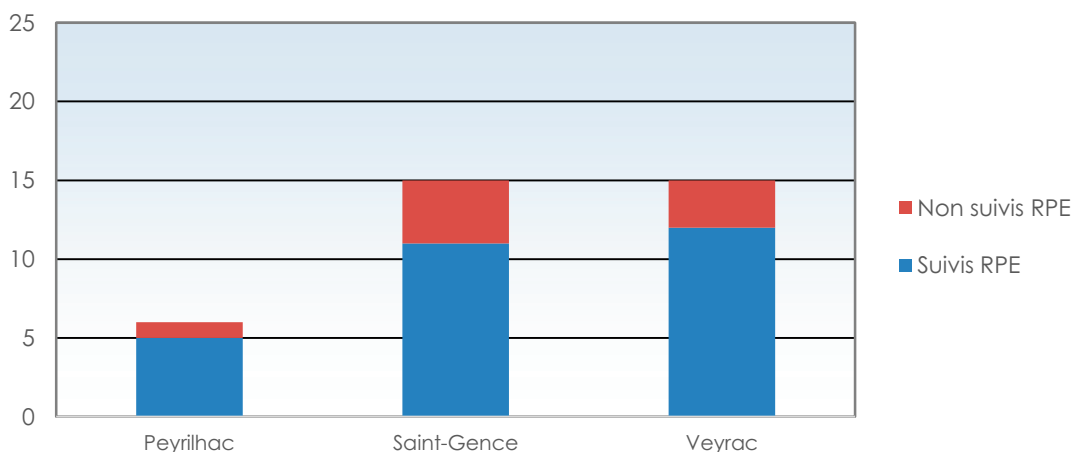
Le Relais Petite Enfance a conservé son fonctionnement trois jours par semaine avec des temps collectifs d'animation les mardis et vendredis matins, et des permanences d'accueils téléphoniques et physiques pour les assistants maternels et les parents en recherche d'un mode de garde ou de renseignements sur le recours à un assistant maternel.

Au 31 décembre 2022, le territoire du SIEPEA comptait 36 assistants maternels : 6 à Peyrilhac, 15 à Saint-Gence et également 15 à Veyrac. Au total, le nombre d'assistants maternels accuse un léger recul par rapport à fin 2021.

Parmi eux, 28 étaient en contact régulier avec le Relais Petite Enfance, soit 77 % : 5 à Peyrilhac, 11 à Saint-Gence et 12 à Veyrac, pourtant la commune la plus éloignée de la structure.

Cette proportion d'assistants maternels avec lesquels un contact régulier est établi a progressé significativement en 2022, ce qui traduit les efforts consistant à animer une dynamique au sein du territoire avec les professionnels de l'accueil de la petite enfance.

Répartition des assistants maternels selon les communes





PÔLE ENFANCE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



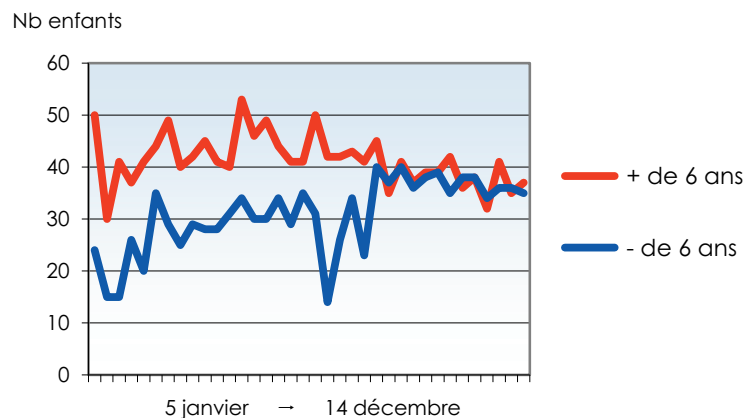
ALSH
Les zinz'insupportables

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION - MERCREDIS

Évolution du nombre total d'enfants accueillis :

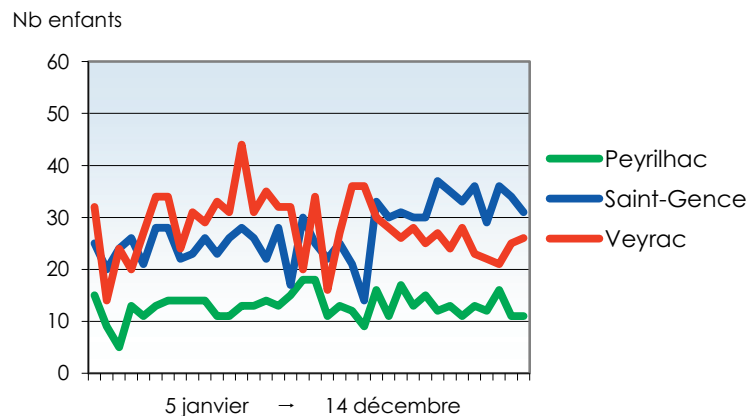
**Répartition
selon les tranches d'âge**

Par rapport à 2021, on observe une hausse globale de 7 % pour un nombre de jours de fonctionnement équivalent. Sur l'année 2022, la fréquentation a sensiblement augmenté chez les moins de six ans, qui ont représenté plus de 42 % de l'effectif global. À partir de septembre, ils ont même été aussi nombreux que ceux de plus de six ans.



**Répartition
selon les communes**

La répartition par communes montre des évolutions hétérogènes. Alors que la fréquentation est restée stable toute l'année chez les enfants de Peyrilhac, elle a subitement augmenté chez les jeunes Saint-Gençois et baissé chez les jeunes Veyracois à partir de septembre.



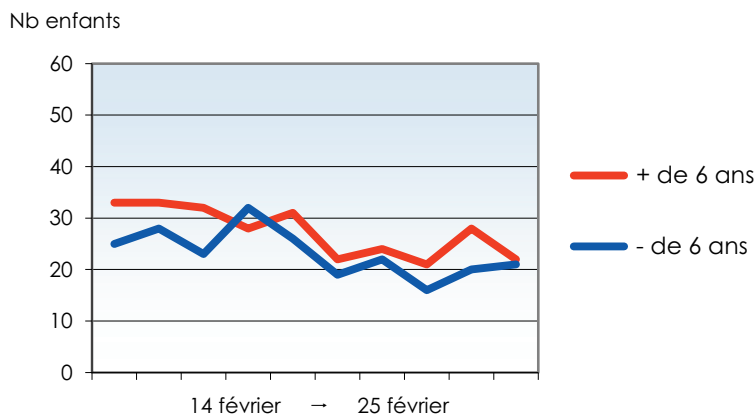
STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION – VACANCES SCOLAIRES

Évolution du nombre d'enfants accueillis :

Vacances d'hiver

Par rapport à 2021, on observe une hausse globale de 4 % de la fréquentation.

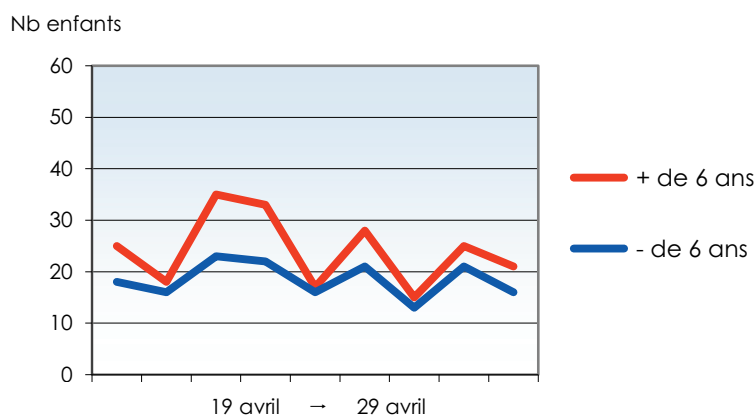
Du côté de la répartition dans les tranches d'âge, il y a un véritable bouleversement avec une forte baisse chez les plus de six ans mais une forte hausse chez les moins de six ans. Ces derniers ont représenté 46 % des enfants accueillis durant ces vacances.



Vacances de printemps

Après deux années successives de fermeture durant les vacances de printemps en raison de la Covid-19, l'accueil de loisirs a pu fonctionner à peu près normalement.

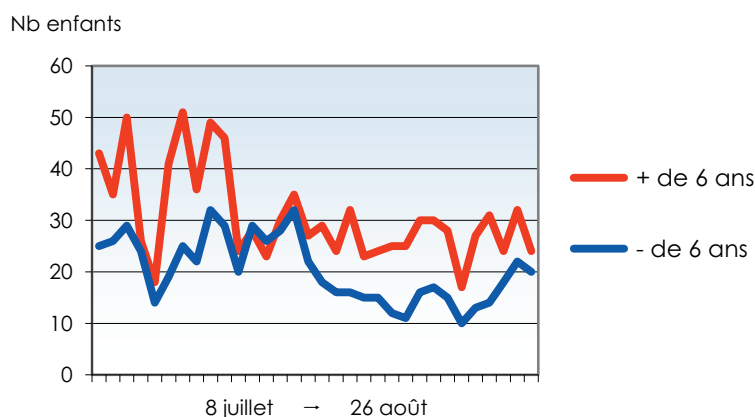
La fréquentation moyenne était en recul par rapport aux vacances d'hiver, d'environ 16 %, et l'écart entre les tranches d'âges s'est légèrement creusé avec 56 % d'enfants de plus de six ans.



Vacances d'été

La fréquentation globale a légèrement baissé (- 2 %) par rapport à 2021, mais avec 3 jours d'ouverture en moins. En moyenne par jour, on constate une augmentation qui atteint tout de même 6 %.

La répartition par tranches d'âges reste stable avec environ 40 % d'enfants de moins de six ans et 60 % d'enfants de plus de six ans dans l'effectif total de l'été.





PÔLE ENFANCE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Le comité de pilotage du Projet Éducatif Territorial (PEDT) s'est réuni le 16 juin 2022.

À cette occasion, une restitution des résultats des enquêtes de satisfaction relatives aux Temps d'Activités Périscolaires a été faite.

Avec le recul de presque une année scolaire entière depuis la mise en place de la nouvelle organisation des TAP, le bilan s'est avéré très positif.

Chez les enfants et leurs parents, les taux de satisfaction ont été systématiquement supérieurs à 80 %, quelles que soient les questions posées.

Concernant les animateurs et intervenants, ils ont souligné les améliorations du dispositif mais, pour certaines activités, ont pointé quelques difficultés dans la gestion de groupes importants ainsi que dans les écarts d'âge entre les enfants au sein d'un même groupe. La durée des séances a été jugée très positivement et 85 % des animateurs et intervenants estimaient avoir atteint les objectifs fixés.

Concernant les enseignants, les retours sur la demi-journée libérée (mardi, jeudi ou vendredi) ont été mitigés mais ils ont souligné que les longues matinées de classe étaient propices à un travail efficace. Autre point positif, la nouvelle organisation leur a permis d'uniformiser les emplois du temps au sein de chaque école.

Comme prévu au PEDT, un décalage des après-midis libérés pour les TAP à partir de septembre 2022 a été sollicité par les communes auprès des services de l'Éducation nationale :

- passage du mardi au jeudi pour Peyrilhac ;
- passage du jeudi au vendredi pour Veyrac ;
- passage du vendredi au mardi pour Saint-Gence.

Le nombre d'heures réalisées dans le cadre des TAP a connu une importante hausse en 2022 pour atteindre 34.349.

Cela n'est pas dû à une hausse de la fréquentation, qui est restée autour de 95 % des élèves, mais au fait qu'il s'agissait de la première année civile complète à connaître le fonctionnement mis en place en septembre 2021.

La répartition du nombre d'heures réalisées selon les communes n'est pas tout à fait révélatrice des effectifs scolaires.

On note en effet que, malgré un nombre d'élèves plus élevé dans les écoles de Saint-Gence que dans l'école de Veyrac, le nombre d'heures réalisées de TAP est supérieur de presque 6 % à Veyrac. Cela s'explique par les horaires de la pause méridienne et de la garderie du soir aux écoles de Saint-Gence, où l'amplitude de la séquence de TAP est inférieure à celle de Veyrac de 15 minutes.

Malices et chocolat

Dès le début de l'année 2023, les ateliers en familles ont repris à Malices et chocolat !

« C'est l'heure du conte » qui a lieu au sein de la bibliothèque de Saint-Gence affiche souvent complet et accueille des familles du territoire utilisatrices ou non de la crèche.

L'atelier «Portez-moi » a permis à des parents d'apprendre à porter leur enfant en écharpe pour les sécuriser et faciliter le portage au quotidien.

Comme chaque année, la crèche a participé à la Semaine nationale de la Petite Enfance autour du thème Pop. Une semaine pleine de découvertes et d'expériences pour les enfants fréquentant la crèche au quotidien. Le samedi 25 mars au matin, la crèche a ouvert ses portes à toutes les familles du territoire pour une matinée d'ateliers. Ce fut un vrai succès, nous avons accueilli 60 personnes utilisatrice du service ou non. Un moment très convivial pour les petits comme les grands.

La commission d'admission pour le mois de septembre a eu lieu fin février. Toutes les places d'accueil régulier ont été attribuées. Nous pouvons par ailleurs, prendre des demandes d'accueil occasionnel. La prochaine commission aura lieu en Février 2024 pour une rentrée en septembre 2024.

Quelques photos en illustration :



Rêve et création

reveetcreation87@gmail.com



Création d'objets de décorations pour votre plaisir et vos événements

06 64 95 65 30

8 route des Verdiers

87510 St Gence

Gaëlle EVEILLARD-CAMBON



ONE UP
Objets textiles publicitaires



Objets publicitaires



Textiles imprimés



Cadeaux d'affaires

Accueil, conseils, choix, tarifs...
Appelez ONE UP !

WWW.ONEUP-PUB.FR
+ 50 000 références en ligne
contact@oneup-pub.fr
LIMOGES - Tél. 05 55 426 426



CONCEPT
NETTOYAGE

7 Impasse la Croix des Charriers
87510 Saint-Gence
Téléphone : 06 08 61 97 48



06.06.500.601

Saint-Gence :
MERCREDI midi
JEUDI 16h30-21h30



Pizza à l'italienne
Pâte fine
Fabrication maison
10€ Pizza gratuite
Pizza Meli-Mélo
Desserts



Olivier **Riffaud**
maçonnerie

neuf et rénovation
aménagement extérieur

► 05 55 08 09 82

► 06 81 40 02 10

► rif.o@wanadoo.fr

► 7, passage du Communal - Senon ► 87510 Saint-Gence

INFORMATIONS MUNICIPALES

17 mars 2023 : Musée Guy LINTZ

De très nombreuses personnes avaient répondu à l'invitation de la municipalité de Saint-Gence qui avait tenu à honorer la mémoire de Guy Lintz, l'archéologue, véritable "découvreur" du passé gaulois de la ville.

C'est ainsi que des amis, des collègues étaient présents autour de la famille de Guy pour cet hommage. Une plaque "Musée Archéologique Lémovice Guy Lintz" apposée à l'entrée du musée était dévoilée ainsi qu'un panneau présentant la belle carrière d'archéologue de Guy Lintz.



Serge Roux, maire de la commune soulignait dans son discours les qualités de Guy Lintz qui était un homme profondément humain qui savait conjuguer exigence scientifique et souci de pédagogie.

Catherine Lintz remerciait la commune de Saint-Gence pour son action depuis de nombreuses années en faveur de la diffusion des connaissances que Guy Lintz avait contribué à mettre en avant.

Puis **Hélène Mousset**, conservatrice à la DRAC Nouvelle Aquitaine et responsable du SRA (Service Régional de l'Archéologie) soulignait la portée du travail de Guy Lintz dont les plus jeunes collègues, de la génération suivante témoignent de la bienveillance lors de leurs premiers travaux.

Enfin **Annick Morizio**, vice-présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne tenait à évoquer la mémoire de Guy Lintz dont les travaux ont permis une réelle avancée des connaissances en particulier sur le site archéologique de Saint-Gence.



samedi 14 janvier 2023 : les premiers voeux de la municipalité élue en 2020 !

Après deux années où la COVID avait empêché la tenue de cette manifestation, la population avait répondu en nombre à l'invitation ! C'est en présence de nombreuses personnalités que le maire Serge Roux souhaitait la bienvenue à tous les participants. Puis il saluait la mémoire de Régis De Angéli, conseiller municipal, élu en mars 2020 qui nous a quittés le 2 avril 2022, vaincu par une maladie implacable. Tous ceux qui ont connu Régis savaient à quel point c'était un homme de qua-



lité, humain, plein d'humour, dévoué, très impliqué dans le monde associatif. Il avait consacré sa vie à soigner les autres en choisissant le métier d'infirmier qu'il exerçait avec passion.

Dans son discours, le Maire faisait part de ses craintes pour l'avenir de nos communes et de leurs habitants face à un monde plein d'incertitudes, voire de menaces. Il évoquait ensuite la commune de Saint-Gence en rappelant combien les municipalités successives avaient su en faire un territoire accueillant et redisait sa confiance dans l'intercommunalité sous ses différentes formes (Communauté urbaine Limoges Métropole, Syndicat Intercommunal Enfance et Petite Enfance ...).

Puis un film, élaboré par la Commission Communication et Animation retraçait "le Sport à Saint-Gence" à travers les activités des nombreuses associations communales : basket, karaté, danses, ping pong, judo, bmx, randonnée, marche aquatique, baseball, athlétisme, handball, football ...



1er avril 2023 : On pose la première pierre du Pôle Enfance Intercommunal, au service des habitants de NIEUL, PEYRILHAC, SAINT-GENCE et VEYRAC



En présence de nombreux partenaires, le Siepea a validé symboliquement le début de la construction du futur Pôle Enfance qui va offrir à partir de septembre 2024 de superbes conditions d'accueil aux enfants de notre territoire !

Ainsi, les parlementaires Manon MEUNIER, Isabelle BRIQUET, Christian REDON-SARRAZY, le président du

Conseil départemental Jean-Claude LEBLOIS, le président de la CAF Thierry DEBOURG, de nombreux maires Claude COMPAIN (Peyrilhac) , Jean-Yves RIGOUT (Veyrac) , Serge ROUX (Saint-Gence), Catherine CASIMIR (représentant Béatrice TRICARD de Nieul), Jacques ROUX (Eyjeaux), Nadine BURGAUD (Rilhac-Rancon), Sébastien LARCHER (Couzeix), Lucien DUROUSSEAUD représentant Pascal ROBERT (Verneuil), Annick BOURGEOIS représentant Philippe JANICOT (Boisseuil), de nombreux élus municipaux, les employés du Siepea avec le directeur Stéphane BARRETEAU, des parents et les représentants des entreprises PINAULT et MAZIERE ... avaient tenus à être présents.

Ce sont Nathalie FONTAINE, Catherine CASIMIR, Thierry LACHAISE et Philippe MAZIERE du Siepea qui présentaient ce projet attendu avec impatience pour tous les parents du territoire.

Samedi 25 mars 2023, dans l'église de Saint-Gence : les Gosiers Enchantés de Saint-Junien



Sous la conduite de Patricia Karpowicz, cheffe de coeur, très beau récital de cette chorale de Saint-Junien (où chantent plusieurs saint-geñoises et saint-geñois !) !

C'est dans une église copieusement remplie par un public très attentif que les Gosiers

Enchantés (accompagnés de leurs musiciens) ont interprété des chansons de variété française ainsi que de très beaux "gospels".



1er avril 2023 : Beau succès des comédiens de la troupe Gens de la lune



“Elle est encore plus folle que l’année dernière” une histoire hilarante et déjantée avec Pierre, Thérèse, la voisine dépressive, les deux débilés, le policier, l’agent immobilier !

... et les enfants de l’école élémentaire (classes de Nathalie Maumy et Béatrice Gouti CE2 et CM1) ont aussi présenté du théâtre devant une salle comble remplie de spectateurs conquis ! Bravo !



DECLARATIONS RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei). Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.

POUR QUI

Les particuliers, les groupements, les associations, les entreprises, propriétaires ou détenteurs de ruches, à des fins de loisir ou à des fins professionnelles, pour la production de miel, d'essaims, de reines et d'autres produits de la ruche. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

QUAND

Tous les apiculteurs doivent réaliser la déclaration annuelle obligatoire de ruches entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Cas particuliers

Les nouveaux apiculteurs doivent réaliser une déclaration de ruches dès l'installation de la première colonie. Si cette première déclaration est réalisée en dehors de la période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août), il sera nécessaire de renouveler la déclaration en période obligatoire (entre le 1er septembre et le 31 décembre).



La réalisation de cette démarche permet l'obtention d'un numéro d'apiculteur (cf. Procédure destinée aux nouveaux apiculteurs ci-dessous).

Toutes les infos sur :

https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches?id_rubrique=55

RESILIATION CONTRAT ASSURANCE

Résilier son contrat d'assurance plus rapidement, c'est bientôt possible !

Pour protéger le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement a publié le 17 mars le décret d'application de l'article 17 de la loi n°2022-1158 du 16 août 2022 portant sur la résiliation en trois clics des contrats d'assurance.

Concrètement, l'article prévoit (pour les contrats d'assurance) qu'un contrat doit pouvoir être résilié par voie électronique, dès qu'au jour de la résiliation le professionnel offre au consommateur la possibilité de conclure des contrats par voie électronique.

Il fixe aussi les modalités techniques afin que le parcours en ligne de résiliation soit le plus simple possible, avec une fonctionnalité dédiée et simple d'utilisation.

Cette mesure qui s'appliquera dès le 1er juin 2023 facilitera le changement d'assureur, favorisera la concurrence et contribuera donc à limiter le coût de l'assurance.

De plus, un second décret permettra d'étendre le dispositif de résiliation en trois clics à de nombreux autres services dans les prochaines semaines, en application de la loi pouvoir d'achat de 2022.

Limoges Métropole : Évolution de la gestion des déchets : collecte, tri, traitement

Comme annoncé le 23 mars dernier, Limoges Métropole et SUEZ, ont signé le contrat de performance pour la collecte des déchets ménagers et assimilés en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire de Limoges Métropole.

A partir du 1^{er} juin 2023, l'inversion des fréquences de collecte sera mise en place.

Concrètement les bacs de tri (bacs bleus à couvercle jaune) seront collectés toutes les semaines et les bacs ordures ménagères (bacs verts) seront collectés tous les 15 jours. Pendant la saison estivale, des contenants seront accessibles pour déposer vos ordures

ménagères en cas de surplus de déchets ou de déchets malodorants.

Le nouveau calendrier détaillé ci-dessous

Également disponibles en téléchargement sur le site internet de Limoges Métropole : <https://www.limoges-metropole.fr/services/gestion-des-dechets-nos-missions/les-collectes>

Informations à venir :

A compter de l'automne 2023, une nouvelle application digitale gratuite « Mon Service Déchets » sera proposée aux habitants afin de leur faciliter l'accès aux informations liées à la gestion de leurs déchets et de leur apporter des conseils pour trier et réduire leurs déchets



Limoges Métropole
Communauté urbaine

À PARTIR DU 1^{er} JUIN 2023

CHANGEMENT

DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

SAINT-GENCE

↓



LUNDI MATIN
Déchets recyclables

MÉMO



SAMEDI MATIN
semaine paire
Ordures ménagères

CALENDRIER 2023

Mai

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
						1
						2
3	4	5	6	7		8
10	11	12	13	14		15
17	18	19	20	21		22
24	25	26	27	28		29
31						

Août

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
						1
						2
3	4	5	6			7
9	10	11	12	13		14
16	17	18	19	20		21
23	24	25	26	27		28
30	31					

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25*	26	27	28	29	30	31

↓ *La collecte des déchets sera reportée lors des 4 jours fériés non travaillés : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet et 25 décembre.

limoges-metropole.fr


LIMOGES MÉTROPOLÉ
PRÉVENTION
GESTION DES DÉCHETS





DU 1^{er} JUIN AU 30 SEPTEMBRE UNIQUEMENT
**POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
 D'ORDURES MÉNAGÈRES**

Pendant la saison estivale,
 des contenants seront accessibles
 24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour
 déposer vos ordures ménagères
 en cas de surplus de déchets ou
 de déchets malodorants.



Rue du Stade



À côté des bornes
 à verre et textile

Mairie

LES BONS GESTES

Présentez vos bacs poignée côté route.
 Rentrez vos bacs après le passage
 du camion de collecte.

LES BONS REFLEXES

N'imbriguez pas les emballages.
 Tous les emballages se trient !



Plus d'informations
 sur la collecte des déchets



📍 71 rue de Nexon, Limoges
 📅 Lundi au vendredi
 🕒 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00

0 800 861 111 Service & appel gratuits

limoges-metropole.fr

M/11/communication/06.05.09.2019

Ce nouveau calendrier sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Ramassage des encombrants

Demander l'enlèvement d'encombrants à domicile via la plateforme en ligne :
<https://encombrants.limoges-metropole.fr/accueil>

Comment ça marche ? La nouvelle plateforme de réservation en ligne permet d'automatiser et de simplifier les prises de rendez-vous.

Pour ST GENCE : prochain passage le 20 JUIN Les habitants peuvent s'inscrire à la collecte semestrielle directement via la plateforme en ligne. L'inscription en mairie par téléphone est toujours possible, **au plus tard 72h** avant la date de collecte définie selon le planning annuel.

Attention : les déchets verts, industriels, professionnels ou dangereux, les engins à moteur thermique, les pneus et pièces détachées de voiture, les gravats et le verre ne sont pas acceptés. Ce service est un complément à toutes les autres possibilités de collecte et de valorisation des encombrants ménagers, à savoir la reprise par les commerçants (1 pour 1 et 1 pour 0), l'appel aux associations et entreprises du réemploi et l'apport dans les 11 déchèteries de Limoges Métropole.

Pour tout savoir: 0 800 861 111

Une collecte spécifique destinée aux habitants du territoire ne pouvant se rendre en déchèteries est organisée pour les quartiers prioritaires de la ville de Limoges et sur les 19 autres communes de Limoges Métropole.

Les personnes intéressées par ce service doivent obligatoirement formuler une demande en remplissant le formulaire de contact.

Est considéré comme un encombrant un objet qui ne peut être assimilé à des ordures ménagères ou à des déchets recyclables, du fait de ses dimensions, de son poids ou de son volume.

N'est pas considéré comme un encombrant :

- le bois brut, les souches, les déchets verts, les gravats, les vitres, le grillage... ;
- les pneumatiques, les matières dangereuses, les pots de peinture, les huiles... ;
- le matériel agricole, les pièces de voiture, le matériel industriel... ;
- les ordures ménagères, les déchets recyclables, le verre...

Conditions à respecter pour le ramassage :

- le point de collecte doit être accessible par un véhicule poids lourd
- le poids est limité à 80 kg par pièce ;
- le volume maximum autorisé est de 2 m³ ;
- le chargement doit être possible via un camion de collecte.

Distribution gratuite de composteurs



La Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets de Limoges Métropole propose une distribution de composteurs aux habitants du territoire :

- samedi 17 juin de 14h00 à 17h00
- Parking des écoles

1 composteur gratuit par foyer, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



LE JURY pour le concours des MAISONS FLEURIES se déplacera sur la commune début juillet (3/4 ou 5 juillet)

Si vous souhaitez participer et faire connaître votre jardin, votre balcon... : inscrivez-vous auprès du secrétariat de mairie 05 55 75 86 05.

Etat Civil 2022:

- 13 reconnaissances
- 21 naissances
- 9 mariages +7 pacs
- 6 décès + 8 transcriptions de décès

Urbanisme 2022

- 11 Permis de Construire
- 60 Déclarations Préalables
- 54 Certificats d'Urbanisme

**LES
PARCOURS
DU**

Cœur



SAMEDI 17 JUIN

Randonnée pédestre

à partir de 14h00

Départ du gymnase

Durée 1H00/1H30

avec la Fédération française de cardiologie,

la Municipalité, les associations Tonic

Seniors, Mil Pat, Gym club ...

Pot de l'amitié à l'arrivée

AGENDA SAINT-GENÇOIS

Dates	MANIFESTATIONS	LIEUX
6 mai	Remise des prix Concours de dessin	Salle du Conseil 18h00
6 et 7 mai	VINIGAST Par le Comité des Fêtes	Parc derrière la mairie A partir de 10h00
14 mai	VIDE GRENIER Par l'ASSGBC (Basket)	Rue du Stade/St Gence 8h00/18h00
17 juin	DIRT JAM ROCK Par La Chêne	Terrain de Dirt A partir de 10h00
17 juin	PARCOURS DU CŒUR Randonnée pédestre Participation gratuite	Départ du gymnase A 14h00
17 juin	GALA DE DANSE Par En K'Danse	Salle polyvalente A 20H30
18 juin	Finales Coupes de la Haute-Vienne de Basket Par ASSGBC et le Comité87	Gymnase le Lemovix A partir de 10h
23 juin	Fêtes des écoles Par la SGAPE	
24 juin	ST GENCE 2023 avant PARIS 2024 Les jeux de St Gence Par les associations sportives et la municipalité Participation gratuite	A partir de 10h Sur toute la commune Infos à suivre sur PanneauPocket
24 juin	FEU D'ARTIFICE des jeux de ST GENCE	A 23h00
3/4/5 juillet	Passage du jury des Maisons fleuries Sur la commune	Vous pouvez signaler votre participation sur comsaintgence@gmail.com
15 juillet	Randonnée « Patrimoine et gastronomie » par Mémoire de Nieul et Alentours	
21 juillet	MARCHE GOURMAND DE ST GENCE Par le Comité des Fêtes et la municipalité	A partir de 18h Parc derrière la mairie

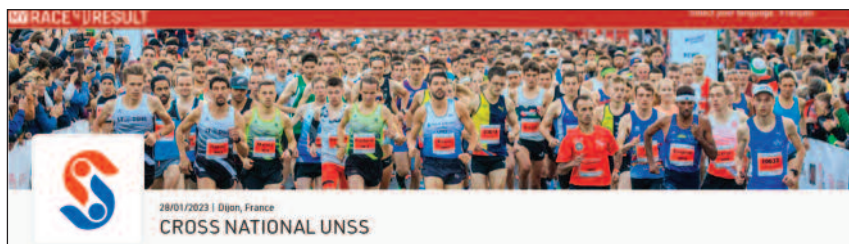
En bleu les manifestations organisées par la Municipalité

Vous retrouverez toutes les infos sur les manifestations associatives dans les pages dédiées

Et n'oubliez pas l'application PANNEAU POCKET (entièrement gratuite et sans engagement) pour vous tenir informés de toutes les actualités de la commune !



Nos jeunes ont participé aux Championnats de France de cross !



Le 28 janvier dernier, cinq de nos jeunes collégiens saint-gençois ont participé aux championnats de France UNSS de cross à Dijon. **Romane Théolet, Célia Fernandez, Anna Demontpion, Jérémy Viaud et Ethan Camille** ont magnifiquement porté haut les couleurs du collège André Maurois de Limoges, en terminant 30^{ème} sur 66 équipes mixtes en lice dans leur catégorie Benjamins/Benjamines.

Ainsi, ils représentent brillamment notre commune à travers l'esprit du sport.

Nous leur avons demandé leur ressenti après cette fabuleuse expérience ...

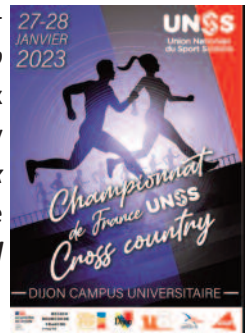


Tous les cinq s'accordent à dire que ces deux jours ont été l'occasion de se retrouver dans un autre contexte que les cours. Et le trajet en particulier ne fut pas pour déplaire à Ethan qui nous rapporte avoir "**privatisé l'arrière du bus, et c'était trop bien**".

Le transport a été mutualisé avec les lycées Limosin et Gay Lussac. Pour **Anna, Romane et Célia**, la nuit à l'hôtel fut l'opportunité de se coucher un peu plus tard. Sauf que le réveil a été un peu compliqué, avec quelques petites mésaventures pour rejoindre le lieu de la compétition. Mais cela n'a pas entaché leur très beau résultat !



Sur la course en elle-même, nos cinq champions ont été impressionnés par le départ. Pour Romane, « *la musique du départ était stressante* ». Anna garde en tête que « *ça jouait beaucoup des coudes sur les premiers mètres du départ* » (environ 200 athlètes sur chacune des deux courses). Sur un parcours assez roulant mais exigeant de par les nombreuses relances, Jérémy a eu « *beaucoup de mal à doubler car le tracé était assez étroit* », mais reste « *très heureux de cette belle expérience* ». Célia, qui est plus habituée aux compétitions de gymnastique, se souvient « *d'une course éprouvante* » et maintient avec un petit sourire « *que la course à pied est épuisante* ». Elle en garde cependant un très bon souvenir.



Romane, qui termine à une superbe 12^{ème} place, et qui aurait espéré se rapprocher du podium si le départ avait été meilleur, se rappelle avec un peu d'amertume « *s'être faite doubler sur la ligne d'arrivée* ».

Ce séjour sportif aura permis à nos cinq jeunes de découvrir une compétition d'athlétisme de niveau national, ainsi de rendre très fière la commune de Saint-Gence.

Encore bravo !

Quelques images des courses Benjamins/Benjamines



Merci aux professeurs EPS de Maurois : M. Coudenne et Delage qui ont suivi les enfants avec dévouement et ferveur !

ASSOCIATIONS DE SAINT-GENCE



L'Ecole de Foot de la Glane

L'Ecole de Foot de la Glane a enregistré pour cette saison 2022-2023 plus de 62 licenciés répartis sur les catégories U6 à U13. Les U6-U7 (samedi matin hors période de plateau) et U12-U13 (mercredi 18h30-20h00 et vendredi 19h00-20h00) s'entraînent et jouent au stade de Veyrac alors que les U8-U9 (mercredi 18h00-19h00) ainsi que les U10-U11 (mardi et jeudi (18h00-19h30) s'entraînent et jouent sur le stade de Saint-Gence.

Notre école de foot de territoire continue à se structurer et se développer pour toujours offrir aux enfants et à leurs parents des moments de plaisir et de convivialité autour de la pratique du football.

Les enfants ont pu profiter cette année de tenues du club, de sorties au soccer et vont pour cette fin de saison pouvoir participer à différents tournois

Nous avons pu renouer aussi avec notre traditionnelle soirée de l'EFG le 25/02 qui a réuni cette année plus de 120 personnes.

Nous effectuerons notre assemblée générale à Veyrac le 16 juin et la journée de clôture le 24 juin au stade de Saint-Gence en présence de l'ensemble des catégories.

Si votre enfant souhaite essayer, tester la pratique du football et avoir des informations pour la prochaine saison, ou si vous êtes entraîneur, bénévole ou avez tout simplement envie de participer et nous aider à continuer à maintenir et développer cette école de football de proximité, n'hésitez pas à contacter le président Julien Cheyrou qui saura vous renseigner et aiguiller (07 81 54 54 96).



Le Gym Club de Saint-Gence

Le Gym Club vous accueille le lundi de 20h30 à 21h30 et le jeudi de 20h à 21h dans la salle "rez-de-jardin" du gymnase.

Au programme : step, cardio-boxe, fitness et séance de musculation.

Deux séances vous seront offertes pour venir découvrir le gym club.

Tél : 06.76.75.72.29

Facebook : Gym Club de Saint-Gence

Association Sportive Saint-Gence Basket Club

Bonjour à toutes et tous,

Nous arrivons bientôt en fin de saison. Tous nos joueurs et joueuses, de toutes catégories, ont montré une belle combativité, un super esprit d'équipe et de Fair Play qui fait honneur aux couleurs du club.

Tous les enfants de l'école de Basket ont beaucoup progressés cette saison. Ils ont continué l'apprentissage des bases du jeu grâce à leurs encadrants Nathanël, Enzo et Nathalie, mais aussi lors des matchs et plateaux auxquels ils ont participé.

U8 / U9



Les enfants de la section U8/U9 ont encore quelques plateaux à faire.

Des remerciements tout particuliers à Sabrina qui prend en charge la gestion des plateaux et à Nathalie qui les encadre.

Les équipes U10/U11 et U12 – U13 ont commencé les compétitions cette année, ils ont fait de gros progrès au cours de la saison. Ils gardent le plus important, le plaisir de jouer ensemble.

U12 / U13



Cette première saison pour l'équipe féminine fût un vrai challenge. Plusieurs d'entre elles n'avaient jamais joué ensemble et il a fallu trouver ses marques. Les joueuses et leur coach Nicolas ont su montrer que cette équipe comptait dans le championnat. Elles terminent cinquième avec 6 victoires, 2 défaites, 2 forfaits. La saison prochaine, les féminines pourront porter les maillots de Vallicela et du nouveau sponsor ENEDIS.

U10 / U11



Nous tenons à remercier le travail d'Enzo et Nathanaël, puis Nathalie, arrivée en cours de saison, qui a permis une telle évolution. De beaux matchs en perspective.

Équipe féminine



Équipe masculine



Depuis le 15 Janvier 2022, l'équipe masculine encadrée par leur coach Pierrick, reste invaincue. La montée en DM1 s'annonce acquise. Le mélange de jeunes recrues et de joueurs expérimentés a permis à cette équipe de créer un bel équilibre.

Les prochains matchs à domicile seront le samedi 21 Avril à 20H30 et le Samedi 29 Avril à 20H30, un de quart de finale du Trophée "Alain Maumy" se jouera le Samedi 6 Mai à 20H00.

L'équipe masculine a été récemment dotée de nouveaux maillots offerts par U Express Nieul.

Merci aux joueuses et joueurs pour leurs comportements sur les terrains. Merci aux encadrants pour leur implication et merci aux sponsors, aux supporters, aux bénévoles pour leurs soutiens.

Les prochaines manifestations organisées par l'ASSGBC :

- Le vide grenier le Dimanche 14 Mai de 8h00 à 18h00 sur la rue du stade. Restauration et buvette prévues
prix 3€ / le mètre linéaire avec véhicule, 2€ le mètre linéaire sans véhicule)
- Les finales de la coupe 87 " Trophée Alain Maumy" et le Challenge 87 séniors féminines "Jean-Marie Pommier"
- Coupe 87 "Martine Puydoyeux", le Dimanche 18 Juin 2023 au gymnase Le Lemovix toute la journée en partenariat avec le Comité Départemental 87. (Animations, Restauration et Buvette prévues).

• BOURDON Stéphane président de l'ASSGBC.



le 18 juin 2023 : Coupes de la HAUTE-VIENNE

gymnase Le Lemovix

4 finales : 2 matchs masculins, 2 matchs féminins





Pascale et le bureau d'En K'Danse sont heureux de vous inviter le

Samedi 17 Juin à 20h30

à la Salle Polyvalente de Saint-Gence
pour vous présenter le GALA de fin d'année!

Spectacle ouvert à tous – Entrée Libre avec participation

Une très belle TOMBOLA sera proposée à la fin du spectacle



Si vous souhaitez rejoindre la joyeuse troupe des danseurs, vous pouvez nous contacter au
06.42.82.47.99 ou sur enkdanse@orange.fr ou sur notre site internet
<https://kdanse-saint-gence.fr>





Une Victoire pour l'ESSAGE au championnat de Tennis de Table Départemental Jeunes et préparation de notre Grand Tournoi annuel.



La saison 2022-2023 touche bientôt à sa fin et l'Essage est très fier de ses jeunes.

Après une victoire l'an passé de l'équipe Sénior en D1, ce sont les jeunes benjamins qui se sont distingués : invaincus au cours de la saison, Louis, Nolan (encore poussin !) et Valentin ont dominé le championnat de la tête et des épaules. Félicitations à eux.



Nos autres jeunes n'ont pas démerité et ont montré une belle image du club. Bravo à Alexis, Clément, Thomas, Artus, Noan et Nathan pour les belles parties de cette saison.



Au niveau de la compétition individuelle, le club a enregistré également de très bons résultats : les benjamins ont aussi été à l'honneur avec une victoire pour Valentin et 2 podiums chacun pour Nolan et Louis. En cadet, Nathan finit plusieurs fois au pied du podium. Alexis l'emporte une fois en D2 minimes. Chez les adultes cette compétition individuelle a également vu Thierry l'emporter à une reprise en D2 séniors et le maintien à chaque tour en D1 de Maxime et Didier.

Une autre compétition a également donné un autre podium à l'Essage : Maxime finit à une très belle 2^{nde} place aux finales départementales par classement.

En championnat par équipe sénior, l'Essage a obtenu de belle manière la montée de sa seconde équipe en Départementale 2 au cours de la première phase. Malheureusement, l'équipe 1 n'a pas réussi à se maintenir au niveau pré-régional, faute à de nombreuses absences.

En seconde phase, le club a décidé d'engager une troisième équipe dans ce même championnat, afin d'y intégrer certains de nos jeunes et 2 nouveaux adultes. A ce jour, le maintien de l'équipe 2 en D2 s'avère compliqué. La D1 est en bonne position, et la D3 nouvellement engagée continue son apprentissage.

La fin de saison approche et l'Essage s'est déjà mis en mode « Tournoi de Saint-Gence » : en effet, le Dimanche 2 Juillet, se déroulera une nouvelle édition de notre grand tournoi, ouvert à tous, au gymnase Le Lemovix. Il accueillera tous les amateurs de la petite balle : non-licenciés, licenciés, féminines, jeunes. L'organisation de cet évènement nécessite une préparation importante afin d'accueillir au mieux tous les participants et de récompenser chacun d'entre eux. Attention, les inscriptions se feront uniquement à l'avance et aucune inscription ne se fera sur place.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour pratiquer le Tennis de table en loisir ou en compétition, il n'est jamais trop tard : une licence à prix préférentiel vous sera proposée pour cette fin de saison.

Renseignements : Mr Didier DEGUY – 06 29 39 87 81 - didier.deguy@wanadoo.fr – Essage.clubeo.com





Association Tonic Seniors

2023, une année riche en activités et manifestations

➤ **Forte de ses 90 adhérents, l'Association poursuit avec dynamisme son programme d'activités.**

Les 4 activités suivantes sont pratiquées au sein du club, avec des animateurs seniors bénévoles, formés au préalable par la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS). 2 animateurs sont en formation pour la gymnastique et la randonnée pédestre.

- ✓ **Randonnée pédestre** : planification jusqu'à fin mai 2023 (lundis et vendredis Après-midi) sur 34 parcours en Haute Vienne. (Voir blog)
- ✓ **Marche nordique** : Les vendredis matin (hors vacances scolaires)
- ✓ **Danses en ligne et country** : jeudi à partir de 14 h 30 à la salle polyvalente.
- ✓ **Gymnastique douce** : jeudi à partir de 16 h 15 à la salle polyvalente.



DIVERSES PROGRAMMATIONS

- ✓ **Samedi 4 mars 2023** : a eu lieu la soirée rencontres country organisée par les bénévoles du Lémovice Country Dance. 80 personnes y ont participé.
- ✓ **Vendredi 31 mars 2023** : journée de formation assurée par le Comité Départemental 87 de la Retraite Sportive pour tous les animateurs bénévoles du club (compétences et animations).
- ✓ **Jeudi 11 mai 2023** : participation du club à la journée annuelle Comité Départemental 87 de la Retraite Sportive : activités physiques le matin (rando, gym, danse...) et spectacle l'après-midi.
- ✓ **Samedi 13 mai au 17 mai 2023** : séjour découverte en Aveyron à Nant (rando, fermes troglodytiques, chapelles romanes, vélo rail, visite des cités des Templiers et de Roquefort....
- ✓ **Samedi 17 juin 2023** : animation du parcours du cœur de la municipalité.
- ✓ **Jeudi 22 juin 2023** : voyage à Coulon dans le Marais Poitevin suivi d'un déjeuner maraîchin et promenade guidée en plate, barque traditionnelle du marais.
- ✓ **Samedi 24 juin 2023** : participation à l'évènement « Saint-Gence 2023 avant Paris 2024 » organisé par la municipalité.



☀ **Enfin dimanche 17 septembre 2023** Tonic Seniors vous propose, avec l'association Les Mil' Pat', une randonnée gourmande sur les communes de Sain-Gence et Peyrilhac
(Voir bulletin d'inscription ci-après)

Beau programme, pour l'Association Tonic Seniors qui incite à la pratique d'activités sportives complémentaires, régulières et diversifiées permettant de retarder les effets du vieillissement et en contribuant à l'équilibre physique, mental et social des seniors.

Sa devise, se faire plaisir au sein d'une pratique sportive collective favorisant les relations humaines et sociales.

Contacts : 06 33 10 47 41 – 06 87 53 60 55

Les Mil'Pat' et Tonic Seniors Saint Gence

RANDONNEE GOURMANDE (Limousine)

17 SEPTEMBRE 2023 – SAINT GENCE

Vous participerez à une randonnée de :

11 kilomètres

⇒ Saint Gence - Peyrilhac
Saint Gence

Sont compris :

- Le café d'accueil
- Apéritif-Entrée-Plat chaud-Dessert-Boissons
(Produits limousins)

Animation par des Musiciens du Conservatoire de Limoges



Au programme

Saint Gence - Peyrilhac : 6 kilomètres

8 h 45 - Accueil salle polyvalente Saint Gence :

- Remise des documents
- Café d'accueil

Dernier départ à 9 h 30 :

- Randonnée libre (suivre le balisage)

A partir de 11 h 00 : Peyrilhac Stade municipal :

- Kir limousin - Entrées

Animation par les musiciens du Conservatoire de Limoges

Peyrilhac - Saint Gence : 5 kilomètres

Dernier départ 12 h

Retour à la salle polyvalente de Saint Gence

A partir de 13 h 30 :

- Repas : plat chaud, dessert, café

A chaque étape : 1 verre de boisson inclus (eau à volonté)
Possibilité d'acheter une boisson supplémentaire au verre : 1 €

Animation par les musiciens du Conservatoire de Limoges



Organisation

Tonic Seniors } 06 33 10 47 41
06 87 53 60 55

Mil'Pat' } 06 15 93 66 51
06 95 26 17 50



**INSCRIPTION DU
02 MAI 2023
AU
31 AOUT 2023**

**MIL'PAT' ET TONIC SENIORS
RANDONNEE GOURMANDE
DU 17 SEPTEMBRE 2023 à Saint Gence**

Nom :Prénom:

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Courriel :

Montant participation avec repas :

Moins de 12 ans 10 € x =

Adulte et jeune de 12 ans et plus: 20 € x =

Total : €

Bulletin à retourner à :

**BELAIR Nicole
43, rue des Françaises 87510 SAINT GENCE**

accompagné du chèque à l'ordre de :
TONIC SENIORS

*En cas d'annulation à compter du 1er Septembre
2023, aucun remboursement ne sera effectué.*

Quelles activités pratiquer avec les Mil' Pat' ?



LA RANDO : **tous les mardis** avec 2 circuits : soit entre 9 et 10 km, soit entre 10 et 15 kms

tous les vendredis : rando douce 6km environ

*Après une interruption de plusieurs années, les Mil' Pat proposeront à nouveau une rando gourmande le **dimanche 17 septembre**. Cette journée est organisée conjointement avec le club **Tonic Sénior** ; le circuit, ouvert à tout public, ne présente pas de difficultés ; pour y participer, renseigner dès maintenant le bulletin d'inscription inclus dans le présent bulletin (nombre de places limité).*

Le **07 mai** prochain les Mil' Pat' participeront au rando Challenge organisé à Javerdat, par le Comité Départemental, avec 2 niveaux : épreuve « découverte » ouverte à tous et épreuve qualificative pour le championnat de France réservée aux licenciés. Si vous aussi souhaitez y participer, retrouvez toutes les infos sur le site <https://www.haute-vienneffrandonnée.fr>



LA MARCHÉ AQUATIQUE : **tous les jeudis matin et samedis matin au lac de Saint-Pardoux**.

Les séances découvertes pour les personnes non initiées ont déjà repris. Tout le monde peut participer gratuitement à 2 séances d'essai avec prêt de l'équipement nécessaire. Seules les chaussures sont obligatoires (de simples baskets conviennent). Il suffit pour cela de contacter le 06 95 26 17 50 ou d'écrire à milpat.stgence@yahoo.com

Pour la première fois, cette jeune section a présenté des compétiteurs au championnat régional de longe-côte qui s'est déroulé à La Teste de Buch, près de la dune du Pilat, le 25 mars dernier.

Même s'il n'a pas été possible d'accéder au podium, les compétitrices n'ont pas démerité ; l'ambiance joyeuse et amicale a conquis les participants qui espèrent se retrouver encore plus nombreux pour l'édition 2024.





FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE – MAROC et TUNISIE (FNACA)

CEREMONIE DU 19 MARS 2023

La cérémonie commémorative de la fin des combats en Algérie s'est déroulée à 11 h 15 à Saint-Gence.

Rassemblés à la Mairie, les adhérents de la FNACA, Monsieur le Maire et les représentants de la municipalité se dirigeaient vers le monument aux morts où étaient déposées la gerbe de la municipalité et la composition florale du Comité.

Lecture du message de la FNACA par Roger Mérigaud et du discours officiel de Monsieur le Maire, une minute de silence était observée à la mémoire des 30 000 victimes des combats en AFN et des combattants de toutes les guerres « morts pour la France ».

Après la cérémonie et avant de se séparer tous les participants se sont retrouvés à la Mairie pour partager le pot de l'amitié offert par la municipalité, accompagné par de délicieux toasts.





**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

Section de FNATH de NIEUL

Chez Monsieur Jean-Claude DUREAU

Président

22 Rue des Vignes

87510 NIEUL

La FNATH 87

une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à NIEUL :

- Jean-Claude DUREAU, président de la section, au 05 55 75 84 50
- Annie SALVI, trésorière de la section au 05 55 75 85 11

Une permanence est assurée à NIEUL le 4^{ème} vendredi du mois de 9 h à 11 h (si 4 adhérents inscrits), sur rendez-vous pris auprès de Jean-Claude DUREAU au 05 55 75 84 50.



FNATH 87

6 Av du Pt Sadi Carnot – 87350 PANAZOL

05 55 34 48 97

<http://www.fnath87.org>

fnath.87@orange.fr

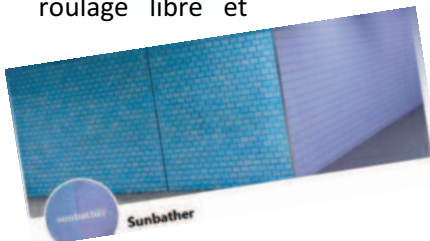


Les beaux jours vont enfin arrivés. Après un hiver passé à l'abri du skatepark couvert ou sur le terrain à travailler d'arrache pied, nous allons être prêt à lancer la nouvelle saison de ride. Vous allez découvrir un nouveau tracé du pumptrack accessible à tout niveau de pratique.



L'an dernier nous avons dû annuler la journée des 10 ans de notre association à cause d'une météo capricieuse. Comme nous ne nous laissons pas abattre, nous relançons la Dirt Jam Rock le 17 Juin prochain avec: des initiations en matinée, du roulage libre et

une Jam l'après midi suivie de concerts à partir de 19h00, avec notamment Sunbather, groupe sélectionné sur les découvertes du printemps de Bourges et qui répétera ses gammes avant d'aller au Warm up rock/electro des francopholies de La Rochelle.



Au programme DIRT JAM ROCK le 17 juin

Des Initiations pour tous dès 10h00 :

- roulage libre en début d'après midi
- du Spectacle assuré par tous les riders

Des concerts avec :

- Bobbysinger
- Mr Godson
- Sunbather

Foodtruck et buvette sur place!!!

Contact: lachenebmx87@gmail.com
Facebook/[lachenebmx](https://www.facebook.com/lachenebmx)
instagram/[lachenebmx](https://www.instagram.com/lachenebmx).



Lous Réjauvits de Saint-Gence

- **Atelier Jeux** : **lundi** à partir de 14H30, cuisine salle des associations.
- **Atelier Informatiques** : **mercredi matin** tous les 15 jours de 9 heures à 11 heures
- **Atelier Gym Douce** : **jeudi** de 9H30 à 11H30 des cours de gym adaptés sont réalisés par Benjamin animateur de l'association Siel Bleu.
- **Atelier Folklore** : **samedi matin**, la troupe des Réjauvits de Saint-Gence propose des ateliers folklore.

Musiciens ou danseurs, débutants ou non sont invités à rejoindre la troupe à partir de 9 heures dans la salle sous la cantine scolaire.

Les ateliers sont également ouverts aux enfants à partir de 6 ans.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et découvrir les nombreuses activités proposées.

Activités

En partenariat avec la fédération Haute-Vienne Générations Mouvement, deux voyages sont proposés en 2023:

- Escapade à la découverte du Périgord le mercredi 28 juin. Tarif adhérent 62 euros et non adhérents 70€
- Voyage ANCV Séniors en Vacances à Mittelwhir (Alsace) du 30 octobre au 6 novembre

Pour plus de renseignements : 06.61.16.29.09 ou 05.55.79.84.99 ou par mail : fede87@gmouv.org

AGENDA

Mardi 18 avril : sortie au bowling

Mercredi 28 juin : Voyage « A la découverte du Périgord »

Dimanche 27Août : Spectacle théâtre et Folklore : Alors Docteur ! avec Lous Réjauvits de Saint-Gence

Samedi 14 Octobre : Loto d'automne





L'association **Mémoire de Nieul et Alentours en Limousin** s'est réunie le samedi 11 mars à Saint-Gence, avec toujours pour objectif de contribuer au faire valoir culturel des 13 communes constituant son territoire, en portant leurs richesses à la connaissance du public.

Après avoir rendu hommage aux adhérents décédés lors de l'année écoulé, la présidente Jacqueline Grangeaud, a ouvert la séance en remerciant la municipalité de Saint-Gence pour la mise à disposition de la salle et pour la

visite à suivre du musée archéologique.

L'année 2022 a été particulièrement riche au niveau des activités déployées

- l'exposition d'été «sur le chemin de nos école», a connu un franc succès, près de 500 visiteurs du 20 août au 18 septembre, ont pu en accès libre, profiter d'une magnifique et très complète exposition sur l'éducation scolaire en milieu rural.

- le café lecture à partir des écrits de Jacques Joseph Juge de Saint-Martin a été une réussite le samedi 08 octobre au Relais Château de La Chapelle Saint-Martin.

- Les journées du patrimoine les 17 et 18 septembre ont permis au nombreux public de découvrir le château de Nieul lors de visites guidées organisées par l'association.

- Enfin le 22 octobre, la fête du centenaire de Solange Vincent Redon a été l'occasion d'honorer la créatrice de l'association en 1989.

Les projets 2023 s'annoncent aussi ambitieux

Une randonnée patrimoine et gastronomie est programmée le 15 juillet sur la commune de Saint-Gence.

Une sortie à Esse est envisagée en août, au village de Coriobona reconstitution grandeur nature d'un oppidum gaulois.

Le mois de septembre sera particulièrement chargé avec le samedi 02 septembre une conférence « petite histoire des routes et modes de transport» qui va introduire l'exposition 2024 sur «les voies de communication».

Puis les journées du patrimoine intégrant la visite du château de Nieul suivi d'une ballade contée dans le parc, ainsi que l'ouverture au public de la chapelle Saint-Martin, seront un moment d'échange important avec la population de nos communes, sur le patrimoine culturel de notre secteur.

Après l'approbation des comptes de l'exercice écoulé, du budget prévisionnel 2023, présentés par Paulette Bessou trésorière, les membres du Conseil d'administration ci-après ont été renouvelés :

- Sylviane Barret, Alain Delhoume, Mireille Gavanier, Jean Claude Sangaria et Colette Tromas.

Lors de cette assemblée générale, de nouveaux bénévoles ont adhéré à l'association Mémoire de Nieul et Alentours, qui est toujours disposée à accueillir des personnes disponibles pour faire des travaux de recherche sur le riche patrimoine historique des 13 communes du territoire.

« Médaille d'or »

LA consécration
pour Roch et Marie-Laure.



Et ils ne pouvaient rêver plus beau cadeau pour ce Noël 2022 : **le 10 décembre dernier** alors qu'ils participaient au championnat de France 10 danses à Lyon, **ils montent sur la plus haute marche du podium et décrochent leur première médaille d'or !**

Pour fêter dignement cet évènement, tous les membres de leur association « Pro-Artis » avaient organisé un apéritif dînatoire auquel étaient conviés Monsieur le Maire et les membres de son conseil.

Des invités surprise tels que le Père Noël et son lutin étaient également de la fête.

Et Nos 2 médaillés en or ne vont pas en rester là ! Dès la fin du



mois de mars, **ils s'envolent pour Berlin, où ils vont dignement représenter la France** avec 2 autres couples, **lors des championnats du monde 10 danses sénior !** C'est avec une citation de Bill Bowerman (entraîneur) que nous leur adressons tous nos encouragements.



« La victoire c'est de donner le meilleur de vous-même.

Si vous avez donné le meilleur, vous avez gagné. »

Et pendant ce temps que se passe-t-il au sein de l'association ? Plusieurs nouveaux adhérents sont venus dernièrement nous rejoindre pour partager chaque mercredi de 18h à 20h à la salle des fêtes, quelques pas de danse en ligne ou en couple : les compétences de chacun sont également exploitées et actuellement, le savoir-faire d'une adhérente lui permet de nous initier à la « Country ».

Alors que vous soyez novice ou amateur, venez nous rejoindre, nous sommes persuadés que vous passerez un excellent moment dans une ambiance conviviale et toujours aussi chaleureuse.

Contact : Daniel Delage 06.80.45.37.62 ; mail : daniclod@free.fr

Adhésion : 20€ par an et par personne ou 35€ pour un couple.



Le VERNEUIL ST GENCE HANDBALL CLUB en pleine forme pour cette saison 2022/2023 !

Cette saison, le VSGHC compte 155 adhérents !

Les équipes championnats et les écoles de Hand continuent d'accueillir toujours plus de jeunes joueurs et jeunes joueuses.

Cette saison, une nouvelle équipe a vu le jour, l'équipe **LOISIRS Mixte**.

Celle-ci est composée de joueurs et joueuses âgés de tous âges (à partir de 17 Ans jusqu'à...). Cette pratique permet de décompresser les vendredis soirs après une dure semaine de travail. Il est possible de venir avec ses enfants.

La bonne entente, la bonne humeur, le plaisir, l'amusement sont les mots qui résument la vie au sein du club, entre handballeurs confirmés et débutants.

Le club vit grâce à ses partenaires, ses adhérents et bénévoles. Il puise son énergie au travers du soutien de ses amis, de ses licenciés et de ses supporters.

Offrir une pratique du handball au plus proche de chez soi, sans soucis de manque d'effectif est le fil conducteur du VSGHC depuis sa création. Et aujourd'hui nous sommes fiers de pouvoir réunir tous ces jeunes ainsi que leur famille sous une même couleur et surtout dans une même famille !! **Le VERNEUIL ST GENCE HANDBALL CLUB**

Nous tenions à remercier la commune pour son soutien !

Pour la saison **2022/2023**, le club compte 14 équipes dans différentes catégories :

- le baby'hand (mixte) à destination des enfants de 3 à 5 ans, basé sur des exercices de motricité et de jeux collectifs
- les -7 ans (équipe féminine et équipes masculines)
- les -9 ans (équipe féminine et équipes masculines)
- les -11 ans (1 Equipe féminine et 2 équipes masculines)
- les -13 ans (1 Equipe féminine et 2 équipes masculines)
- les -15 ans (2 équipes masculines)
- 1 équipe hand loisir

Vous souhaitez jouer au handball, vous amuser ou donner un peu de votre temps en tant que bénévole, rejoignez-nous !!

Renseignements au 06.16.88.06.33 (Sylvain)



Un carton plein pour le loto et ... RDV le 23 juin !

Quel loto !! Merci, merci, merci ... pour les enfants des écoles !!

Le 26 février, les joueuses et joueurs étaient au rendez-vous pour le loto de la SGAPE !

Après 2 années d'absence pour cause de COVID, nous avons pu enfin tous nous retrouver pour jouer et tenter de gagner les nombreux lots !

Télévision, cookéo, switch, bons repas, bons d'achat, ... il y en avait pour tous les goûts !

Crêpes, chocolat chaud, sont également venus satisfaire les petits et les grands afin d'avoir assez d'énergie pur tenir jusqu'au bout de l'évènement !



La SGAPE remercie très très chaleureusement les bénévoles mais aussi les artisans et commerçants qui ont participé et permis d'avoir des lots de qualité ! Nous les remercions également via notre page Facebook ([sgape87](https://www.facebook.com/sgape87)).

A noter : la date du 23/06 pour... la fête des écoles !!

La date approche et les enfants l'attendent chaque année avec beaucoup d'impatience !

La SGAPE vous donne donc RDV vendredi 23 juin pour la fête des écoles.

Des surprises ainsi que des nouveautés pour que la fête soit la plus belle possible !!!

Changement de logo



Enfin dernière petite information, vous avez pu constater que notre logo a changé. Plus coloré, plus festif... à l'image de l'association !



Vous souhaitez être bénévole pour la fête des écoles (installation, tenue de stand, rangement...) ou vous avez des idées de manifestations, n'hésitez pas à contacter l'association à sgape87@gmail.com



Saint-Gence Athlé

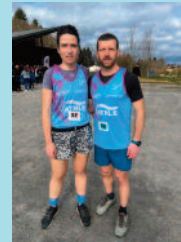
L'Em-Bûche de Noël - Nieul

Sortie incontournable de fin d'année, pour les grands comme pour les petits. Saint-Gence Athlé toujours bien représenté.



Saison cross

Le 4 mars, à Panazol, a pris fin la saison des cross. De très bons résultats tout au long de l'année, avec des podiums au challenge départemental. Une très bonne participation de nos jeunes permet à Saint-Gence Athlé d'être un des clubs les mieux représentés.



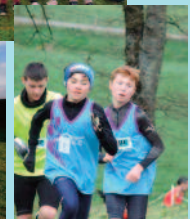
Trail de la Forêt de Lenfant

Pour la 4ème édition, 230 coureurs s'étaient donnés rendez-vous au stade de Saint-Gence pour les 2 parcours proposés, 11 et 20km. Une matinée appréciée de tous, avec une organisation parfaite, et cela grâce à l'ensemble des bénévoles répartis sur le parcours.



Cross de Saint-Gence

Le 26 janvier, 225 adeptes du cross, grands et petits, se sont retrouvés sur le parcours très sélectif, derrière le gymnase. Huit courses au programme réparties sur l'après-midi, avec de nombreux spectateurs.



Fin de saison Indoor à Isle le 1^{er} avril, début de la saison stade





La VINIGAST en plein-air pendant un week-end !



Samedi 6 et dimanche 7 mai 2023, l'équipe du Comité des fêtes vous accueillera sur un marché de plein-air pour la 22^{ème} édition du salon des vins et des produits de pays.

Dans le parc municipal, nos viticulteurs et producteurs vont retrouver les habitants de Saint-Gence et des communes alentours. Deux jours durant, plus de 50 viticulteurs et artisans producteurs proposeront de partager le bon goût de produits authentiques au sein de la Vinigast (*Vini* pour vin et *Gast* pour gastronomie).

La 22^{ème} Vinigast va une nouvelle fois attirer un large public venu découvrir et déguster des vins et des produits de bouche triés sur le volet. Car si le salon fait recette, c'est dû à la fois à la qualité de son organisation, à son ambiance conviviale mais aussi à l'excellence des exposants sélectionnés.

Cette année, trois vignobles et non des moindres font leur entrée.

Le vignoble Merlet en Lalande de Pomerol comme remplaçant proposé par Monsieur Nicoletti qui prend sa retraite, après 20 participations à la VINIGAST. Le Domaine Lhéritier Duchène avec un excellent Chablis 1^{er} cru et nous sommes heureux d'accueillir en Saint-Emilion grand cru le Château de Rol.

Voici la liste des viticulteurs présents cette année

Etablissement Collinet
Terres de Drollas
Domaine Fontfroide
Château Le terme Blanc
Château Gadet Terrefort
Vignoble Merlet
Domaine Topaze
Domaine Lhéritier Duchène
Domaine Dittière
Domaine de Montaud
Domaine du Bollenberg
Coteaux Vézère
Les combes cachées
Domaine Pont de la donne
Domaine de la Gauche
Delanoue Jérôme
Domaine Grand Jean
Domaine Quintefeuille
Maison Angelot
Domaine des Lavandières
Bonneau et fils
Domaine des renardières
Château de Rol
Domaine Raspail
Barbaroux
Marquis d'Harcourt
Domaine Bazin

Champagne
Corbières
Charentais, cognac, pineau
Bergerac rouge et Monbazillac
Médoc
Lalande de Pomerol
Muscadet sur lie, Gros Plant
Chablis
Anjou
Jurançon
Alsace
Vins des Coteaux de la Vézère
Minervois
Castillon, cotes de Bordeaux
Sauternes, Bordeaux
Saint-Nicolas de Bourgueil
Gers
Macon, Bourgogne rouge
Vin du Bugey, marc et fine
Chinon
Cadillac, Côtes de Bordeaux
AOC Haut Poitou Sauvignon
Saint – Emilion
Clairette, Crémant de Die
Côtes de Provence
Beaujolais, Brouilly, Crémant
Hautes Côtes de Nuits

Pour la gastronomie et la décoration

- Les champignons et les savoureuses **omelettes** de Pierre Duret,
- **Les escargots du Limousin** de Marco,
- **Le foie gras et des confits** de Maggie,
- La **charcuterie et fromages corses** de Mathias Vatos,
- Les **bières artisanales** et **le cidre** de Sylvie Clavaud,
- **Les fromages et jambon crus d’Auvergne** d’Aurel fromagerie,
- Le **saucisson** de Martine Lamande,
- **Les confitures, sablés sucrés et salés, pâtes de fruits** de Nathalie’s pot,
- **Le miel** de Daniel Audvard,
- **Les poivres de Kampot** de Holly hill Pepper,
- Le **Safran** de Murielle Principaud,
- **Le chocolat** d’Olivier Marminat,
- Les produits de **Madagascar** : épices, vanille, miel, confitures...,
- Les **rhums** arrangés de Guadeloupe et Martinique,
- Les délices de **Bretagne Kouign Amann, far breton**,
- Les confections **d’articles éco-responsables** de Mam’Créa,
- **Pearl and Fantasy**, bijoux en argent avec des perles de Thaïti,
- **Rêve et création**, coutures et créations de papier,
- Les légumes biologiques du **Jardin de la Vienne**,
- Les bouquets de **Fleurs et merveilles**.

Les fins palais pourront alors marier bon vin et bonne chair avec des produits de choix élaborés selon différentes traditions. ...Que vous soyez plutôt sucré ou salé, il y en aura pour tous les goûts ! Forts d’un savoir-faire artisanal, les exposants vous feront apprécier le fruit de leur labeur.

Rien de tel que les échanges directs avec les producteurs pour apprécier vins et mets de qualité à leur juste saveur...

Pendant les deux jours, l’espace restauration du Comité des fêtes pourra vous régaler avec de bonnes grillades, des sandwiches et des crêpes.

Des animations permanentes

Emaillez un bol et Benjamin vous le cuit à 900°. Les personnes repartent avec une pièce unique qu’elles ont décorée elles même.

Un sculpteur sur bois et fer qui créera une œuvre unique et monumentale.

Une déambulation théâtrale au plus près des visiteurs par Mini théâtre de Saint-Gence

La remise des prix pour le concours de dessins organisé par la municipalité de Saint-Gence.

Les enfants pourront gratuitement être maquillés

Nous comptons sur notre « homme micro » pour animer des jeux (devinettes, quiz...) avec de nombreux lots à gagner (paniers garnis, bouteilles...).

A l’occasion de cette belle fête, tous les bénévoles qui le souhaitent peuvent participer avec les membres du Comité des fêtes au succès de ce week-end.

Entrée gratuite

Horaires :

Samedi 6 mai de 10 à 20 h
Dimanche 7 mai de 10h à 18h.



**VINIGAST
SAINT-GENGE**
6 et 7 mai 2023

**22^{ème} Salon des vins
et des produits de pays**

Marché de plein air
Entrée gratuite
Horaires Samedi 10h-20h et Dimanche 10h-18h

1. Domaine Topaze	Muscadet sur Lie, Gros Plant
2. Maison Detanoue	Saint-Nicolas de Bourgueil
3. Domaine des Lavandières	Vins de Chinon
4. Domaine Dittière	Coteaux du Layon, Anjou, Cabernet d'Anjou
5. Bureau Isabelle	AOC Haut-Poitou
6. Domaine Fontfroide	Vins de pays charentais, Pineau et Cognac
7. Coteaux de la Vézère	Vins des coteaux de la Vézère
8. Château Le Terme Blanc	AOC Monbazillac et Bergerac
9. Château Gadet Terrefort	AOC Médoc, Bordeaux rosé
11. Vignobles Merlet	Lalande de Pomerol
12. Chateau de Rol	Saint-Emillion
14. Domaine Pont de la Donne	Castillon, Côtes de Bordeaux
15. Bonneau et fils	Cotes de Bordeaux - Cadillac
16. Domaine de la Gauche	Sauternes, Bordeaux supérieur Blanc
17. Domaine Grandjean	Vins du Gers, mousseux, vin de liqueur
18. Domaine de Montaut	AOC Jurançon
19. Terres de Drollas	AOC Corbières
20. EARL Les combes cachées	Minervois La Livinière, Minervois
21. Domaine du Bollenberg	Vins d'Alsace, eau de vie et liqueurs
22. EARL Collinet	Champagne
23. Maison Angelot	Vins de Bugey, marc et fine de Bugey
24. Yves Bazin	Hautes Côtes de Nuit
25. Domaine L'héritier-Duchêne	Chablis
26. Domaine Quintefeuille	Macon village, Macon Lugny, Bourgogne
27. Marquis d'Harcourt	Brouilly, Côte Brouilly, Morgon, Régnié
28. Domaine Raspail	Clairette, Crémant de Die
29. Domaine des Myrtes	AOC Côte de Provence, Lalonde des Maures

Pour ceux qui ont connu le musicassette

Le comble du caviste :

Mettre de l'eau dans son vin
Perdre contenance
Pousser le bouchon un peu loin
Provoquer un embouteillage

Le comble du viticulteur :

Prendre de la bouteille
Etre bourré de talent
Etre imbu de sa personne
Etre imbuvable

VINIGAST

SAINT-GENCE

HAUTE-VIENNE

6 ET 7 MAI 2023

22^{ème} Salon des vins et des produits de pays

Marché de plein air

Entrée gratuite

Horaires :

- samedi 10h -20h
- dimanche 10h-18h



L'abus d'alcool est
dangereux pour la
santé

La Ferme du Puy Panard

Volaille
Porc
Agneau



Christelle et Laurent
GUILLAUMIN
87700 AIXE SUR VIENNE
05.55.70.35.91 * 06.78.43.05.87
lafermedupuypanard@orange.fr

Marché d'Isle

mercredi et samedi matin

Marché d'Aixe sur Vienne

vendredi et samedi matin

Marché de Saint Gence

mercredi matin

Marché de Condat/vienne

vendredi après-midi

A la ferme

jeudi et vendredi : 14h à 18h



Vente de porcelets vivants

LA CHASSAGNE
RESTAURANT - TRAITEUR



4 RUE DE LA CHASSAGNE
87510 SAINT-GENCE

05 55 75 68 46

Le petit
Salon
COIFFURE MIXTE

DU MARDI AU JEUDI
09H À 12H ET DE 14H À 19H
LE VENDREDI DE 9H À 19H
LE SAMEDI DE 8H À 17H



05 55 08 03 95

RENDEZVOUS@LEPETITSALON-COIFFURE.FR

4 RUE DES RIVES - 87510 NIEUL

Suivez-nous

LEPETITSALON-NIEUL

LEPETITSALONNIEUL

Ecouter
& Aider
Comprendre

Tél.: 06 23 87 72 00

polecanin@orange.fr

DDCSPP n° 87215

Pôle Canin & Félin P. Delage

Pôle Comportementaliste: Tous problèmes de comportement.

Pôle Education: Son obéissance, vous rendra votre liberté.

Pôle Alimentation: Des produits de marque à des prix réduits.

Pôle Formations: Permis de détention (chiens catégorisés).

Pôle Formations: Des salariés aux risques liés à la présence d'un animal.

Pôle Expertises: Expertise privée, conseils, constatations, médiation.

Retrouvez nos activités sur: pole-canin-pascal-delage.fr

Auberge Médiéval La Vallicella

Traiteur Historique, Banquet, Mariage, Taverne...

05.55.75.66.36

06.10.58.37.00

Régis Vanthournout

9 Route De Bazelle 87510 St Gence

toto.vallicella.fr

Facebook : Traiteur Vallicella Régis

auberge.vallicella@gmail.com

Siret : 809 239 387 00032

Déplacement sur toute la France

Dumonteil

SOLUTIONS IT ●●●●● abCentre

IMPRESSION DATA
GESTION DIGITAL SERVICE

contact@dumonteil-abcentre.fr • T. 05 55 36 40 88






Paul Laredy
FABRICANT CONSERVEUR
— DEPUIS 1992 —

Spécialiste du coffret cadeau

- Comités d'entreprise
- Mairies et Collectivités
- Cadeaux d'affaires



WWW.PAUL-LAREDY.COM
87500 Saint-Yrieix-la-Perche - Tél : 05.55.08.34.73



AFDS ELEC

Electricité générale /
Photovoltaïque / Borne de
recharge / Pompe à chaleur

06-70-52-56-08 ↪

Arnaud Ferreira

3 ruelle des Charriers
87510 Saint Gence



LR Parcs & Jardins

NOUVEAU A SAINT GENCE

Ludovic vous propose ses services pour l'entretien de vos parcs et jardins.

Tonte, débroussaillage, taille de haies, petits élagages, broyages ainsi que l'évacuation de vos déchets verts.

Devis gratuits
07 83 29 94 07
ltparcsetjardins87@gmail.com

34, rue des Palins
87510 Saint-Gence

Mairie, 4 place de l'Eglise - 87510 SAINT-GENCE

Tél. : 05-55-75-86-05

Tél. astreinte élus : 06-33-98-31-57 (en dehors des heures de service - pour les urgences)

	<u>Heures d'ouverture</u>		
Courriel : secretariat@saint-gence.fr	Lundi	9h00-12h00	13h30-18h00
Site : www.saint-gence.fr	Mardi	9h00-12h00	13h30-18h00
Actualités : PanneauPocket (smartphone)	Mercredi	9h00-12h00	
	Jeudi	9h00-12h00	13h30-18h00
	Vendredi	9h00-12h00	13h30-18h00
	Samedi	9h00-12h00	

Ecole maternelle et garderie	10, allée des Ribières 87510 Saint-Gence - tél. : 05 55 75 60 88
Ecole élémentaire	10, allée des Ribières 87510 Saint-Gence - tél. : 05 55 75 68 48
Garderie élémentaire	tél. : 05-55-08-13-76
Salle polyvalente	tél. : 05-55-75-67-65
Déchèterie	tél. : 05-55-08-21-85
Restaurant scolaire	tél. : 05-55-75-67-43
Stade municipal	tél. : 05-55-75-66-51

S.I.E.P.E.A. (Syndicat Intercommunal pour l'Enfance, la Petite Enfance et l'Adolescence)

8, route de Villeneuve - 87520 Veyrac - tél. : 05-55-01-25-90 / 06-15-56-84-36

Multi-Accueil (Crèche, Halte-Garderie) Malices et Chocolats

2, rue du Clos 87510 Saint-Gence - tél. : 05 55 75 64 27

Accueil de Loisirs (Centre de Loisirs Sans Hébergement)

8, route Villeneuve 87520 Veyrac - tél. : 05 55 78 72 23 / 06-09-91-50-55

Relais Assistantes Maternelles

Salle Polyvalente 87510 Peyrilhac - tél. : 05-55-08-15-36

Association Aide aux Seniors

16, rue du 8 mai 1945 87510 Nieul - tél. : 05-55-75-69-44

Assistante sociale

Gaëlle Le Moal tél. : 05-55-49-19-99 (Maison de département) 05-55-30-92-69 (antenne Nieul)
reçoit sur rdv à la mairie de Saint-Gence le 1er et 3ème jeudi de chaque mois

Conciliatrice de justice : Monique Jardinier reçoit sur rdv à la mairie (05 55 75 86 05) le 2ème mardi de chaque mois - Permanence le jeudi matin à la Maison de la Justice et du Droit à Beaubreuil (05 55 04 04 05)

CABINET MÉDICAL 2, rue de l'Ancienne Ecole 87510 Saint-Gence

Médecins : Sylvie Andrieux, Olivia Pollet et Benjamin Leprat tél. : 05-55-08-02-78

Orthophonistes : Aude Grimault tél. : 06-40-97-89-74 - Elodie Goutagny tél. : 07-82-92-30-02

Sage-Femme : Christelle Michel tél. : 05-55-03-59-28

Infirmières : Delphine Soumagnas, Amandine Doussinaud, Elodie Cretel et Aurore Rodriguez
tél. : 05-55-08-04-76

Kiné : Tanguy Perrinet tél. : 05-55-08-12-17

Psychologue : Frédéric Champsiaux 06-72-15-76-85

PHARMACIE 2, rue Jules Michelet - 87510 Saint-Gence

Nicolas Salesse tél. : 05-55-08-03-68

PODOLOGUE 4bis, Place Yves Lenfant 87510 Saint-Gence

Sophie Nexon tél. : 05-87-41-51-32

TAXI St-Gence

05-55-08-06-08

Urgences

SAMU : 15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 17 Tous types d'urgence en Europe : 112

CHU Dupuytren Limoges : 05 55 05 55 55 Urgences EDF : 0 810 333 087

Urgences Eau : 05 55 45 60 12 ou 05-55-45-62-36 Dépannage gaz : 05 55 32 55 56

Urgences France Télécom : 10 14 Urgences GDF : 0 810 433 087 - service clientèle : 0 810 087 087

ST GENCE 2023 avant PARIS 2024

LE 24 JUIN 2023

Les associations sportives de St Gence
vous mettent au défi !

A partir de 10h00 sur toute la commune

Passez les étapes et remportez le prix !

Plus d'infos sur Panneau Pocket/Site St Gence

Facebook St Gence

Et à 23h00 en clôture : feu d'artifice

LE 21 JUILLET 2023 à partir de 18h00

Grand marché gourmand

Organisé par la municipalité et le Comité
des Fêtes

Animation par le groupe « Zénow »

Parc derrière la mairie